

● PÉTROLE
**Le Brent
à plus de
108 dollars**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● HYDROCARBURES

L'Algérie, premier fournisseur de naphta de la République de Corée au 1^{er} semestre 2026

(P4)

VISITE DU PREMIER MINISTRE SIFI GHRIEB AU MALI

**L'Algérie souligne sa disponibilité à engager la réactivation
des mécanismes de coopération institutionnelle en adéquation
avec les exigences de la nouvelle étape**

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, est arrivé hier à Bamako pour une visite d'amitié en République du Mali. Une visite qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique des relations bilatérales et qui vise à consolider un partenariat stratégique entre deux pays voisins, liés par l'histoire, la géographie et des défis communs. Accueilli à l'aéroport de Bamako par son homologue malien, M. Abdoulaye Maïga, Chef du Gouvernement de la République du Mali, en présence de plusieurs responsables maliens, le Premier ministre algérien a entamé dès lundi une série d'entretiens.

(Lire en Page 5)



● COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

**Le SG du ministère
des Hydrocarbures
reçoit une délégation du
secteur pétrolier sud-africain**

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

**Les Palestiniens
face
aux agressions
des colons**

(P12)

Sommet des BRICS : Guterres appelle à adapter l'ONU au monde d'aujourd'hui



Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé dimanche l'Organisation à adapter ses institutions aux réalités économiques, démographiques et géopolitiques actuelles, s'exprimant au sommet des BRICS à New Delhi, en Inde. Les réalités du monde actuel « ne sont plus celles de 1945 », a-t-il déclaré, ajoutant que « nos structures institutionnelles doivent en être le reflet ». « Nous avançons de plus en plus vers un monde multipolaire », a-t-il poursuivi, appelant à réformer le Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que le système de Bretton Woods, l'accord signé en 1944 pour stabiliser et organiser l'économie mondiale après la Seconde Guerre mondiale, afin qu'ils reflètent mieux les équilibres actuels. Guterres a appelé les pays des BRICS à contribuer à un système multilatéral capable de soutenir une croissance mondiale plus inclusive. Il a plaidé pour des banques multilatérales de développement « plus grandes, meilleures et plus audacieuses », capables de mobiliser davantage d'investissements privés et d'accroître les financements concessionnels en faveur des pays en développement. Il a également appelé à faire progresser une architecture de la dette davantage tournée vers le développement, ainsi que des mécanismes efficaces d'allègement de la dette.

Le chef de l'ONU a ensuite mis en garde contre le risque que l'intelligence artificielle (IA) ne creuse les inégalités existantes.

« L'intelligence artificielle pourrait comprimer des décennies de développement en quelques années », a-t-il souligné, relevant que cette puissance technologique reste concentrée entre les mains d'un nombre limité d'entreprises et de pays.

« Si elle n'est pas maîtrisée, la fracture de l'IA élargira toutes les autres fractures, de revenus, d'opportunités, de sécurité et de souveraineté », a-t-il averti. Guterres a appelé les BRICS à soutenir pleinement le nouveau Panel scientifique international indépendant et le Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, ainsi que les initiatives destinées à renforcer les capacités des pays qui manquent encore d'infrastructures informatiques, de données et de compétences. Le Secrétaire général a appelé à accélérer la transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, à réduire les émissions de méthane et à protéger la nature.

Il a insisté sur la nécessité de renforcer le financement climatique en faveur des pays en développement, notamment pour l'adaptation et les pertes et préjudices. Enfin, évoquant Gaza, l'Ukraine, le Soudan et d'autres conflits, il a appelé au respect de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Alors que le monde devient « irréversiblement multipolaire », il a exhorté tous les pays à « renforcer et protéger un système multilatéral qui fonctionne pour tous ».

L'Écosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles signent une déclaration historique sur l'autodétermination

Les dirigeants de l'Écosse, de l'Irlande du Nord et du Pays de Galles ont signé lundi une déclaration historique sur l'autodétermination, exhortant le gouvernement britannique à se préparer à un changement constitutionnel. Une déclaration commune signée par Rhun ap Iorwerth, Premier ministre du Pays de Galles et chef de file de Plaid Cymru, John Swinney, Premier ministre d'Écosse et dirigeant du Parti national écossais (SNP), ainsi que Michelle O'Neill, Première ministre d'Irlande du Nord et vice-présidente du parti Sinn Féin, affirme que le paysage politique « est en train de changer ».

Les dirigeants ont déclaré être convaincus que « l'avenir de nos nations appartient à l'Union européenne », ajoutant que, pour la première fois de l'histoire, l'Écosse, le Pays de Galles et le nord de l'Irlande comptent des Premiers ministres « qui sont tous engagés en faveur de l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni ».

Le texte conjoint souligne : « Nos nations ont le droit à l'autodétermination. »

« Nous appelons le gouvernement britannique à préparer, planifier et faciliter le changement constitutionnel dans chaque juridiction », conclut la déclaration.

Coopération maritime : Hapag-Lloyd étend son accès à cinq terminaux africains via un accord avec DP World

Le transporteur maritime allemand Hapag-Lloyd et l'opérateur portuaire DP World ont annoncé lundi l'extension de leur coopération de longue date en Afrique. Ce partenariat porte sur la sécurisation de capacités portuaires à long terme dans les terminaux de Dakar (Sénégal), Luanda (Angola) et Dar es-Salaam (Tanzanie), ainsi que sur le développement d'infrastructures portuaires à Banana (République démocratique du Congo) et Maputo (Mozambique), précise le communiqué. Selon Hapag-Lloyd, cette coopération doit constituer « une base importante » pour la poursuite de sa croissance sur le continent africain et le développement de son réseau de services. L'entreprise table sur des volumes de transport dépassant un million d'EVP (équivalent vingt pieds) en Afrique en 2026. « L'Afrique est l'un des marchés de croissance les plus importants pour Hapag-Lloyd, et nous voyons un potentiel important à long terme sur l'ensemble du continent », a déclaré Rolf Habben Jansen, P-DG de Hapag-Lloyd AG. Il a ajouté que le renforcement de la coopération avec DP World visait à « améliorer les fondations » de l'offre de services du groupe en Afrique. Hapag-Lloyd précise qu'il continuera par ailleurs à développer son propre portefeuille de terminaux via sa filiale Hanseatic Global Terminals (HGT), en parallèle de ses partenariats avec des opérateurs tiers.



Le P-DG de Microsoft soutient la régulation du rythme de l'IA et des évaluateurs indépendants pour la superintelligence

Les systèmes d'intelligence artificielle avancés doivent demeurer fermement sous supervision humaine tandis que les développeurs adoptent une cadence délibérée pour garantir un déploiement sécurisé, a déclaré dimanche le président-directeur général (P-DG) de Microsoft, Satya Nadella. « Toute quête de la superintelligence doit reposer sur un principe fondamental : si l'IA que nous développons n'aide pas l'humanité et ne reste pas sous contrôle humain, elle ne vaut pas la peine d'être poursuivie », a écrit Nadella sur le réseau social américain X. Le dirigeant a salué « la cadence délibérée nécessaire pour réussir l'alignement » ainsi que les propositions prévoyant des « évaluateurs intégrés » pour surveiller les systèmes au sein même des laboratoires, appelant les acteurs du secteur à transformer les concepts de sécurité en mécanismes opérationnels concrets. Il a toutefois averti que la gouvernance « ne peut être contrôlée par quelques entités, mais doit disposer d'une large représentativité à travers l'écosystème, les pays et les disciplines, y compris le monde universitaire ». Il a ajouté qu'un écosystème de pointe sain nécessite « à la fois des modèles fermés et des modèles open-source » pour prospérer.

Nadella a soutenu que les entreprises devaient préserver leur autorité sur leurs « connaissances uniques et tacites », soulignant que les organisations devraient exploiter des architectures d'apprentissage continu leur permettant de garder la maîtrise des poids de leurs propres modèles, sans se retrouver inféodées à un développeur unique. Il a par ailleurs annoncé que Microsoft soumettrait lundi à consultation publique un code de conduite destiné à encadrer ses modèles propriétaires « Microsoft AI » (MAI). Ces déclarations interviennent alors que les débats s'intensifient dans l'industrie au sujet des protocoles de sécurité, après la proposition du P-DG d'Anthropic, Dario Amodei, d'intégrer des examinateurs indépendants au sein des laboratoires, une démarche que le P-DG d'OpenAI, Sam Altman, a fait savoir que son entreprise entendait adopter.

Une première au Mali : des bébés siamois séparés avec succès au CHU Gabriel Touré

Les équipes médicales du Centre hospitalier universitaire (CHU) Gabriel Touré de la capitale malienne Bamako ont réalisé, mercredi, avec succès une intervention chirurgicale visant à séparer des bébés siamois, nés le 29 août dernier à la suite d'une césarienne pratiquée sur une grossesse arrivée à terme et présentant des malformations congénitales connues. Nés d'une quatrième grossesse du couple Berthe, les nouveau-nés présentaient plusieurs malformations congénitales. Ils étaient notamment reliés au niveau des systèmes urinaire et digestif, partageant une même vessie et un même colon. Après plusieurs examens et diagnostics préopératoires, une équipe pluridisciplinaire a été constituée pour mener l'intervention. Elle regroupait notamment des chirurgiens pédiatriques, des anesthésistes-réanimateurs, des cardiologues, des radiologues, des pharmaciens, des laborantins ainsi que des personnels paramédicaux du bloc opératoire. La réussite de cette intervention a été saluée par la ministre de la Santé et du Développement social, qui a rendu hommage au travail scientifique accompli par les praticiens maliens.



RDC / Ebola : 7 200 cas confirmés et un taux de létalité de 48,3 %

La riposte contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) se poursuit, avec une « évolution nationale encourageante » de la courbe épidémique, selon les autorités congolaises. Selon Kinshasa, sept provinces et 62 zones de santé sont désormais touchées par l'épidémie, avec l'apparition d'un nouveau foyer dans le Sud-Ubangi, dans la zone de santé de Bulu. En date de samedi, 7 200 cas ont été confirmés, dont 1 712 guéris et 3 475 décès. 923 patients sont actuellement en isolement ou hospitalisés. Le taux de létalité s'établit à 48,3 %, et le suivi des contacts atteint 88 %. Au cours des dernières 24 heures, 20 patients supplémentaires ont été déclarés guéris. La surveillance reste renforcée, notamment en Ituri et au Nord-Kivu, ainsi que dans les provinces nouvellement affectées et à risque.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 108 dollars

Les cours du pétrole sont en forte hausse ce lundi, portés notamment par la poursuite des tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Vers 09H20 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, gagnait 3,36% à 108,12 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, prenait 3,55% à 103,60 dollars. L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, le 06 septembre 2026, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au

titre du mois d'octobre. Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

L'OPEP REVOIT À LA BAISSÉ LA DEMANDE DE PÉTROLE POUR 2026

Dans son rapport mensuel de septembre 2026, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a revu à la baisse ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour l'année 2026. L'OPEP indique que la demande mondiale devrait progresser de 0,4 million de barils par jour (mb/j) sur un an, marquant une légère révision à la baisse par rapport au 0,6 million de barils prévus en août.

La demande des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) devrait baisser de 0,1 mb/j, tandis que celle des pays hors OCDE devrait augmenter de 0,5 mb/j. La consommation totale est estimée à 105,84 millions de barils par jour sur l'année. Pour 2027, l'OPEP se montre plus optimiste. La croissance est révisée à la hausse et estimée à plus de 2,4 mb/j (+0,4 mb/j pour l'OCDE, et à plus de 1,9 mb/j hors OCDE). Concernant l'offre mondiale de pétrole, la production de liq-

uides des pays non membres de l'OPEP+ devrait augmenter de 0,6 mb/j en 2026. Ce chiffre, a-t-elle indiqué, reste inchangé par rapport au mois dernier, tiré par le Brésil, les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine. Une hausse identique de 0,6 mb/j est prévue pour 2027, portée par le Qatar, le Canada, le Brésil et l'Argentine.

Parallèlement, l'OPEP a révisé à la hausse la demande de pétrole brut provenant spécifiquement des pays de l'OPEP+. En 2026, les estimations sont de à 42,2 mb/j (soit 0,4 mb/j de moins qu'en 2025), alors qu'en 2027 elles sont de l'ordre de 43,9 mb/j (soit une hausse de 1,6 mb/j par rapport à 2026). La production de liquides non conventionnels et GNL (gaz de pétrole liquéfié) de l'OPEP+ devrait grimper de 0,1 mb/j en 2026 (à 8,7 mb/j), puis encore de 0,1 mb/j en 2027 (à 8,9 mb/j). En août, la production de brut des pays de l'OPEP+ a augmenté de 0,30 mb/j par rapport à juillet, pour atteindre environ 38,05 mb/j. Le rapport souligne que la courbe des prix s'est encore tendue à la hausse pour les livraisons immédiates.

« Cette progression des prix à court terme s'explique par une forte demande de chargement immédiat (notamment de la part des raffineurs asiatiques), des craintes persistantes sur l'approvisionnement et une baisse de la disponibilité du brut », souligne l'OPEP. La demande de



pétrole devrait se redresser de 2,6 mb/j. Sur le marché du transport maritime de pétrole brut, les prix des très grands pétroliers (VLCC) ont nettement rebondi en août, notamment sur les routes Moyen-Orient/Asie (+28%) et Moyen-Orient/Occident (+51%). Les tarifs des navires Suezmax ont également progressé (+4% entre le golfe du Mexique et l'Europe). Tandis que les tarifs des Aframax ont reculé de 18% en Méditerranée après leurs sommets de juillet, mais restent élevés. Pour les produits raffinés, les tarifs ont grimpé de 15% à l'est de Suez et baissé de 5% à l'ouest. Par ailleurs, les stocks commerciaux de

pétrole de l'OCDE ont légèrement augmenté de 9,8 mb sur un mois en juillet 2026 pour atteindre 2763 mb. Ce niveau, a-t-on fait remarquer, reste nettement sous les moyennes historiques (-57 mb sur un an et -47,9 mb par rapport à la moyenne des cinq dernières années). Les stocks actuels représentent 59,3 jours de consommation future, soit 1 jour de moins que l'année dernière à la même époque. De son côté, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), table, dans un rapport publié hier, sur un recul de la demande mondiale de 2,5 mb/j en 2026, soit 940 kb/j de plus.

Hamza B.

AGRICULTURE

Production de la tomate dans les wilayas d'El Tarf et d'Aïn Témouchent

La filière des tomates profite de bons rendements dans les principales zones de transformation et de saison.

A titre d'exemples, les wilayas d'El Tarf (à l'extrême Est) et d'Aïn Témouchent (à l'Ouest) jouent un rôle essentiel mais très différent dans la filière de la tomate en Algérie. Tandis qu'El Tarf est un pôle géant et stratégique de la tomate industrielle, Aïn Témouchent se positionne principalement sur le segment de la tomate de saison (maraîchère) destinée à la consommation fraîche. Ainsi, la wilaya d'El Tarf a enregistré une production de 3,5 millions de quintaux de tomates industrielles, au titre de la campagne de récolte de la saison agricole 2025-2026, hausse par rapport à la saison précédente (3,4 millions de quintaux), selon les données de la direction des services agricoles (DSA) sur une superficie estimée à 3 600 hectares selon un responsable de la direction, Zina Djouidi, soulignant dans une déclaration à l'APS que la culture de la tomate industrielle se concentre dans les communes de Dréan, Besbes, Ben M'hidi, Boutheldja, El Tarf et Bouhadjar.

Alors que de son côté, la wilaya d'Aïn Témouchent a réalisé, au cours de la campagne agricole en cours, une production de plus de 300.000 quintaux (qx) de tomates de saison, selon les services agricoles de la wilaya. Selon ce même responsable, le rendement a atteint les 980 quintaux par hectare, avant de préciser que près de 2 millions de quintaux sont destinés à la transformation dans 6 unités de la wilaya d'El Tarf (d'une capacité de traitement de 10.000 tonnes/jour) et dans plusieurs autres unités situées dans les wilayas d'Annaba, de Guelma, de Skikda, de Sétif et de Mila où 24.850 tonnes seront quotidiennement traitées. Le responsable explique que cette production « abon-

dante » s'est faite grâce à l'absence de maladies fongiques qui affectent généralement la croissance et le rendement des plantes agricoles, ainsi qu'aux mesures prises par l'Etat pour soutenir et accompagner financièrement et techniquement les agriculteurs. Il y a lieu de noter, que la direction des services agricoles compte, dans cette même wilaya, quelque 277 adhérents au programme de soutien à la tomate industrielle. Il est à rappeler, qu'El Tarf fait partie des plus importantes productrices de tomate industrielle, aux côtés d'autres wilayas de l'est du pays qui concentrent plus de 80% de la production nationale.

Il s'agit en l'occurrence des wilayas d'Annaba, Guelma et Skikda.

D'autre part et dans la wilaya de Guelma, la production totale de la tomate industrielle a atteint 2,13 millions de quintaux, au terme de la campagne de récolte de la saison agricole 2025-2026, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia.

Une grande partie est destinée aux unités de transformation, selon la même source, affirmant, que la quantité produite au cours de la saison actuelle est « sensiblement équivalente à celle de la saison écoulée », ce qui confirme « le développement significatif de cette filière au cours des dernières années ».

La récolte de la tomate industrielle, effectuée entre juillet et fin août derniers, a concerné une superficie plantée de 2.661 hectares répartis dans différentes communes de la wilaya, pour un rendement de 830 quintaux par hectare, a souligné le même responsable.

Plus de 1,7 million de quintaux de la quantité produite ont été acheminés vers 12 unités de transformation (pour la production de concentré de tomate en conserve), dont 5 unités situées dans les communes de Bouati-

Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Belkheir, de Boumahra-Ahmed, et d'Aïn Beïda, selon le même responsable qui a rappelé que les autres unités de transformation sont situées dans des wilayas voisines, notamment Annaba, Skikda et El Tarf.

Le reste de la production est mis sur le marché local pour la consommation en l'état, a conclu le DSA. A noter qu'environ 16 900 hectares au niveau national sont consacrés à la tomate industrielle. Aux côtés de ces wilayas de l'est du pays, il y a aussi la wilaya de Chlef qui a produit environ 1,7 million de quintaux de tomate en 2025. A Aïn Témouchent, les services agricoles de cette wilaya indiquent qu'au cours de la campagne agricole en cours, une production de plus de 300.000 quintaux (qx) de tomate de saison, a été réalisée. Cette production a été réalisée sur une superficie de 480 hectares, répartie à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué le chef du service des statistiques et des enquêtes économiques à la direction des Services agricoles, Abdeljalil Bouhadjar. La superficie totale consacrée à la culture de la tomate s'est élevée à 900 hectares dans la wilaya, durant l'année en cours, a précisé le même responsable.

La production annuelle de tomate au cours de la campagne agricole actuelle a atteint 450.000 quintaux, dont 300.000 quintaux de tomate de saison. Cette filière agricole maintient ainsi ses niveaux de production annuels, tout en conservant sa qualité remarquable, selon la même source.

Le climat favorable qui caractérise plusieurs zones agricoles d'Aïn Témouchent contribue au succès de la culture de la tomate tout au long de l'année. Il participe également de manière significative à la stabilité des niveaux de sa production dans la wilaya, a-t-on souligné.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Air Algérie accélère son expansion internationale avec l'ouverture de Berlin

Le groupe Air Algérie poursuit le déploiement de son réseau et renforce sa présence sur le marché européen. La compagnie nationale a lancé hier, depuis l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, une nouvelle liaison aérienne directe vers la capitale allemande Berlin, à raison d'un vol par semaine. Le vol inaugural s'est déroulé en présence de responsables du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim. Un symbole fort de la dimension politique et économique accordée à cette nouvelle route.

Avec Berlin, Air Algérie porte désormais à cinq le nombre de vols hebdomadaires assurés entre l'Algérie et l'Allemagne. La compagnie opère déjà quatre fréquences vers Francfort chaque semaine. Cette montée en puissance traduit une volonté claire : consolider la position d'Air Algérie sur l'un des premiers marchés européens et répondre à une demande en constante progression, qu'elle soit touristique, économique ou liée à la diaspora.

La nouvelle liaison Alger-Berlin devrait en effet faciliter les déplacements des hommes d'affaires, des étudiants et des membres de la communauté nationale établie en Allemagne. Elle intervient à un moment où les échanges entre les deux pays connaissent une dynamique nouvelle, portée par une coopération renforcée dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des technologies. En reliant directement les deux capitales, Air Algérie contribue à fluidifier ces échanges et à rapprocher les deux économies.

Cette ouverture s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'annonce de la ligne avait d'ailleurs été faite à la suite de sa visite officielle en République fédérale d'Allemagne. L'inauguration d'aujourd'hui concrétise ainsi un engagement pris au plus haut niveau et illustre la volonté des deux pays de donner un contenu concret à leur partenariat.

Pour Air Algérie, Berlin représente une étape supplémentaire dans la stratégie de développement de son réseau international. Après des années de restructuration et d'acquisition de nouveaux appareils, la compagnie cherche à regagner des parts de marché en Europe et à diversifier ses destinations. L'Allemagne, première économie du continent et plaque tournante du trafic aérien, constitue un axe prioritaire. En proposant désormais deux portes d'entrée, Francfort et Berlin, la compagnie offre plus de flexibilité à sa clientèle et améliore sa compétitivité face aux autres transporteurs.

Au-delà de l'aspect commercial, cette nouvelle ligne a aussi une portée symbolique. Elle reflète l'ambition d'Air Algérie de redevenir un acteur majeur du transport aérien en Méditerranée et en Afrique, en s'appuyant sur la modernisation de sa flotte et l'amélioration de la qualité de service.

Avec l'ouverture de Berlin, Air Algérie confirme donc sa progression sur les marchés internationaux. Une progression qui va de pair avec le renforcement des relations bilatérales et qui vise à faire du transport aérien un véritable levier d'intégration économique entre l'Algérie et ses partenaires.

R. N.

HYDROCARBURES

L'Algérie, premier fournisseur de naphta de la République de Corée au 1^{er} semestre 2026

Positionnée au cœur de la Méditerranée et dotée de réserves gazières parmi les plus importantes au monde, l'Algérie confirme de jour en jour son statut de fournisseur énergétique fiable et de partenaire stratégique incontournable. Longtemps identifiée au seul gaz naturel et au pétrole, l'offre énergétique algérienne se diversifie désormais pour intégrer des produits à plus forte valeur ajoutée. Le dernier exemple en date vient d'Asie : au premier semestre 2026, l'Algérie s'est classée au premier rang des fournisseurs de naphta de la République de Corée, avec une part de 17,2 % des importations du pays, selon les données de l'Association coréenne du commerce international (KITA) relayées par l'ambassade de Séoul.

Cette performance n'est pas isolée. La part algérienne progresse de manière constante depuis deux ans, passant de 12,9 % en 2024 à 15,6 % en 2025, avant d'atteindre ce nouveau palier. Le naphta, dérivé direct des hydrocarbures, constitue une matière première essentielle pour l'industrie pétrochimique sud-coréenne. En devenant le premier fournisseur de Séoul sur ce segment,

l'Algérie démontre sa capacité à répondre aux besoins d'industries stratégiques et à s'insérer durablement dans des chaînes de valeur complexes, au-delà des marchés traditionnels du gaz et du brut.

Dans le même communiqué, la Corée du Sud a souligné "l'importance particulière" de la situation géographique de l'Algérie en Méditerranée ainsi que ses potentialités en matière de production et d'exportation d'hydrocarbures. Séoul a également exprimé sa "disponibilité à soutenir le développement de la coopération économique avec l'Algérie, notamment dans le secteur de l'énergie". Un signal fort qui montre que la relation évolue : il ne s'agit plus seulement d'acheter une ressource, mais de construire ensemble des projets industriels. Cette ouverture s'appuie sur la crédibilité déjà acquise par l'Algérie en tant que fournisseur de gaz naturel. Grâce à ses gazoducs reliant l'Afrique du Nord à l'Europe et à ses capacités de gaz naturel liquéfié, l'Algérie joue un rôle central dans la sécurité d'approvisionnement de plusieurs régions. Sa proximité géographique, la stabilité de ses engagements contractuels et la qualité de

ses infrastructures en font un partenaire de choix dans un contexte international marqué par l'incertitude et la nécessité de diversifier les sources d'énergie. Cette fiabilité gazière

constitue aujourd'hui le socle à partir duquel Alger peut élargir le champ de la coopération. Les perspectives sont en effet nombreuses et dépassent largement le cadre des hydrocarbures. Le succès du naphta ouvre la voie à un renforcement de la coopération dans la pétrochimie et la valorisation. En développant des coentreprises dans les engrais, les plastiques et les produits chimiques de base, l'Algérie peut transformer d'avantage sa ressource sur son sol, créer de l'emploi et capter plus de valeur, tandis que ses partenaires sécurisent un accès stable à des intrants industriels essentiels.

Le volet des énergies renouvelables représente un autre axe prometteur. L'Algérie dispose d'un potentiel solaire et éolien parmi les plus importants au monde. L'expertise technologique de partenaires comme la Corée du Sud dans le solaire photovoltaïque, le stockage d'énergie ou encore l'hydrogène vert peut venir compléter l'expérience algérienne



dans la gestion de grands projets énergétiques et d'infrastructures. La complémentarité est évidente : des ressources et un espace pour les déployer d'un côté, des technologies et des financements de l'autre.

Au-delà de l'énergie, la relation peut s'étendre à l'industrie et à la logistique. La position méditerranéenne de l'Algérie en fait une plateforme naturelle pour relier l'Afrique, l'Europe et le bassin méditerranéen. Des partenariats dans la construction navale, les équipements industriels, le numérique appliqué à l'énergie ou la formation professionnelle permettraient d'ancrer la coopération dans la durée et de lui donner un contenu économique concret. Au fond, le

modèle qui se dessine est celui d'un partenariat fondé sur la complémentarité. L'Algérie apporte la ressource, la stabilité de l'offre et une situation géostratégique unique. Ses partenaires apportent la technologie, les investissements et l'accès à de nouveaux marchés. De simple exportateur de gaz, l'Algérie s'affirme ainsi comme un acteur énergétique intégré, capable de fournir du gaz, des dérivés comme le naphta, et demain des solutions dans les renouvelables. C'est cette capacité à diversifier tout en restant fiable qui permettra de renforcer les liens économiques et de bâtir un partenariat solide, tourné vers l'avenir.

Hamza B.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Le SG du ministère des Hydrocarbures reçoit une délégation du secteur pétrolier sud-africain

Le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Medjelled Miloud, a reçu, lundi, une délégation du secteur pétrolier sud-africain, en visite en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. L'audience s'est déroulée en présence du directeur général des Hydrocarbures au ministère, Mourad Beldjehem et de cadres du ministère. La visite de la délégation sud-africaine, composée de responsables du ministère des Ressources minérales et pétrolières et de représentants de la

Société nationale pétrolière d'Afrique du Sud (SANPC) et de l'Agence sud-africaine du pétrole (PASA), s'inscrit dans le cadre de la "concrétisation de la vision stratégique basée sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, et de la consolidation des liens historiques et du partenariat stratégique solide entre les deux pays". Elle intervient dans le "prolongement des conclusions de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, à l'invitation de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle

s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des discussions officielles entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab et son homologue sud-africain", selon la même source. Au cours de cette visite qui s'étendra sur une semaine, la délégation sud-africaine s'attellera à tenir une série de réunions de travail intensives et d'ateliers d'échange technique avec les institutions et structures activant dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, à l'instar du groupe Sonatrach, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), l'Autorité

de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Institut algérien du pétrole (IAP). Les workshops et les rencontres prévus porteront sur les principaux axes de coopération, à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, notamment les domaines de la recherche, de l'exploration, du développement des gisements, du raffinage, de la pétrochimie et de la commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL).

Il sera également question d'examiner les opportunités d'établir un partenariat stratégique et commercial entre le groupe Sonatrach et la

SANPC. Les rencontres porteront aussi sur le renforcement de la coopération institutionnelle, l'échange d'expertises avec l'agence PASA, la prise de connaissance des cadres juridiques et réglementaires, ainsi que les facilités accordées par la loi algérienne sur les hydrocarbures et le rôle d'ALNAFT et de l'ARH dans l'organisation et le développement des activités pétrolières et l'attraction des investissements, en accordant une importance majeure à la formation, au développement des compétences et au transfert de technologies via l'IAP, selon le communiqué du ministère.

R. N.

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui ordonne d'accélérer le rythme des travaux d'entretien des autoroutes et de réhabilitation des ouvrages d'art

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné, dimanche, une série d'instructions et de directives visant à intensifier les interventions sur le terrain et à accélérer le rythme des travaux d'entretien des autoroutes et de réhabilitation des ouvrages d'art, tout en poursuivant le suivi des projets de développement du réseau routier, indique un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion de coordination, présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, et consacrée au suivi de l'état d'avancement du programme d'entretien et de développement du réseau autoroutier, ainsi qu'à l'examen de la situation des différents projets en cours de réalisation dans le

cadre de ce programme, précise la même source. La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres centraux, et du directeur général (DG) de l'Algérienne des autoroutes (ADA), accompagné des directeurs régionaux et des directeurs de projets, ainsi que des directeurs des travaux publics des wilayas de Bouira, Sétif, Tizi Ouzou, Mila, Jijel, Médéa, Aïn Defla et Béjaïa.

Lors de cette rencontre, un bilan des opérations d'entretien du réseau autoroutier, notamment de l'autoroute Est-Ouest, a été présenté, en sus de la situation des tronçons classés comme points noirs. Il a également été procédé à l'examen de l'état d'avancement du traitement des glissements enregistrés sur certains axes et de la réparation des joints de dilatation des ponts, outre le suivi du

programme de développement du réseau autoroutier et de ses pénétrantes. Concernant l'entretien du réseau autoroutier, dont l'autoroute Est-Ouest, un bilan détaillé des différentes opérations d'entretien périodique réalisées jusqu'au 1er septembre 2026 a été présenté.

Ces opérations ont porté notamment sur le traitement de la dégradation de la chaussée, le remplacement des joints de chaussée, l'entretien des ouvrages d'art et la réparation des glissements métalliques, ainsi que le renouvellement de la signalisation et le renforcement des équipements de sécurité. Au cours de cette réunion, l'état d'avancement des travaux au niveau des tronçons classés comme points noirs a été évoqué, notamment dans les wilayas de Bordj Bou-Arredj, Bouira, Sétif, Mila, Constantine et Skikda, en sus des

dispositions relatives au lancement de l'entretien des tronçons de l'autoroute Est-Ouest traversant les wilayas d'Annaba et de Guelma, avec un accent particulier sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de prendre en charge les points recensés. La réunion a également porté sur l'état d'avancement de la réparation des joints de dilatation des ponts, notamment dans les wilayas de Boumerdes, Bordj Bou-Arredj, Blida, Bouira, Aïn Defla, Alger et Constantine, ainsi que sur le programme de développement des autoroutes en cours de réalisation. Dans ce sillage, le ministre a insisté sur l'impératif de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles afin de parachever les travaux et d'intensifier les efforts pour préserver la sécurité et la pérennité des ouvrages d'art, soulignant l'importance d'un suivi

rigoureux des projets et d'une coordination étroite entre les services centraux, ceux de terrain, et les responsables chargés de la réalisation, en vue de lever les obstacles, d'accélérer le rythme des travaux et d'achever les projets en cours dans les délais impartis. A l'issue de la réunion, M. Djellaoui a donné des instructions à l'effet d'intensifier les interventions sur le terrain, d'accélérer les opérations d'entretien, de traiter les glissements, de réhabiliter les ouvrages d'art et de renforcer les équipements de sécurité, tout en poursuivant le suivi des projets de développement du réseau autoroutier et de ses pénétrantes, de manière à garantir la pérennité du réseau, l'amélioration de la qualité du service et le renforcement des conditions de sécurité sur l'ensemble de ses axes.

R. N.

VISITE DU PREMIER MINISTRE SIFI GHRIEB AU MALI

L'Algérie souligne sa disponibilité à engager la réactivation des mécanismes de coopération institutionnelle en adéquation avec les exigences de la nouvelle étape

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, est arrivé hier à Bamako pour une visite d'amitié en République du Mali. Une visite qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique des relations bilatérales et qui vise à consolider un partenariat stratégique entre deux pays voisins, liés par l'histoire, la géographie et des défis communs.



GHRIEB REÇU PAR GOÏTA À BAMAKO

Accueilli à l'aéroport de Bamako par son homologue malien, M. Abdoulaye Maïga, Chef du gouvernement de la République du Mali, en présence de plusieurs responsables maliens, le Premier ministre algérien a entamé dès lundi une série d'entretiens. En tête-à-tête d'abord, puis élargis aux membres des deux délégations, les discussions ont porté sur l'ensemble des volets de la coopération. Au cœur des échanges : le renforcement des relations bilatérales et du partenariat économique. Alger et Bamako ont réaffirmé leur volonté de hisser la coopération à des perspectives plus larges, en allant au-delà du cadre politique pour l'ancrer dans des projets concrets d'investissement, de commerce et d'intégration. Pour développer les échanges commerciaux intra-africains et donner un contenu économique solide à la solidarité sahélo-sahélienne.

Les deux parties ont également mis l'accent sur la coopération sahélo-sahélienne. Dans une région confrontée à des défis sécuritaires complexes, l'Algérie et le Mali partagent la conviction que la stabilité passe par une coordination étroite et une approche commune. Il s'agit de renforcer les mécanismes de consultation, de mutualiser les efforts de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, et de promouvoir le développement comme rempart à l'instabilité.

Les entretiens ont permis de passer en revue les relations historiques et fraternelles unissant les deux peuples. Les deux Premiers ministres ont réaffirmé "la nécessité d'intensifier les efforts conjoints afin de concrétiser la forte volonté politique partagée par les dirigeants des deux nations, son Excellence le Président Abdelmadjid Tebboune, et son Excellence le Président Assimi Goïta". Une volonté axée sur la consolidation des liens de solidarité, de coopération et de bon voisinage, "au mieux des intérêts supérieurs des deux peuples frères et en vue de garantir la sécurité et la stabilité dans la région". Accompagné du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, le Premier ministre Sifi Ghrieb porte ainsi le message d'une Algérie engagée à bâtir avec le Mali un axe fort pour la paix, la sécurité et la prospérité partagée au Sahel.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été reçu, hier, par le président de la Transition, chef de l'État de la République du Mali, le Général d'armée Assimi Goïta, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

« Dans le cadre de la visite d'amitié qu'il effectue aujourd'hui, le 14 septembre 2026, en République du Mali, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été reçu par Son Excellence le Général de corps d'armée Assimi Goïta, président de la transition, chef de l'État de la République du Mali », a précisé la même source.

"La visite importante qu'effectuera en Algérie Son Excellence le Président, le Général d'Armée Assimi Goïta, à l'invitation de son frère le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et que nous préparons actuellement avec mon frère, Son Excellence le Premier ministre et Chef du Gouvernement du Mali, constituera une étape décisive dans la consolidation de la nouvelle dynamique que connaissent nos relations bilatérales et dans leur élévation au niveau des aspirations de nos deux peuples frères." A déclaré le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, à l'issue de son audience avec Son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, Président de la République du Mali".

À cette occasion, a-t-elle ajouté, le Premier ministre a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son frère, le président Assimi Goïta, en soulignant l'attention particulière qu'il accorde à renforcer les liens de fraternité et de bon voisinage entre les deux pays, ainsi qu'à promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région ». Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné ce lundi, depuis Bamako, la disponibilité de l'Algérie à engager la réactivation des mécanismes de coopération institutionnelle, en adéquation avec les exigences de l'étape actuelle, indiquant que la visite d'amitié qu'il effectue au Mali, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue une nouvelle étape dans le parcours des relations historiques unissant les deux pays. Dans une allocution prononcée lors des entretiens ayant réuni les mem-

bres des délégations des deux pays, M. Sifi Ghrieb a expliqué que sa visite au Mali, qui intervient après celle effectuée en août dernier en Algérie par le Premier ministre, Chef du gouvernement de la République du Mali, M. Abdoulaye Maïga, représente « une nouvelle étape dans le long et brillant parcours des relations historiques » entre les deux pays. Il a rappelé, à ce propos, que ces relations, « dont les racines remontent à l'aube de l'Histoire et qui se sont consolidées au cours de notre lutte commune pour l'indépendance, se sont renforcées après le recouvrement de la souveraineté nationale et sont demeurées fondées sur les principes de fraternité, de solidarité et de bon voisinage ».

M. Ghrieb a relevé que l'échange de visites de haut niveau entre les deux parties traduit concrètement « la volonté politique ferme et les décisions sages » du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président de la Transition, chef de l'État du Mali, le général d'armée Assimi Goïta, visant à « relancer et renforcer les relations algéro-maliennes », de manière à répondre aux aspirations des deux peuples et à servir leurs intérêts communs.

Dans ce contexte, le Premier ministre a transmis aux dirigeants, au gouvernement et au peuple malien frère les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux sincères de « davantage de croissance et de prospérité, dans un climat de sécurité et de stabilité ».

Il a également souligné que cette rencontre constitue une occasion « de tenir des consultations approfondies sur les différents axes de la coopération bilatérale, d'échanger les points de vue sur les défis communs auxquels fait face notre région, ainsi que sur les moyens d'unifier nos efforts pour les relever ensemble et d'explorer de nouveaux domaines susceptibles d'enrichir notre coopération et de profiter mutuellement à nos deux peuples frères ».

Partant de cette approche, cette rencontre vise à « identifier les secteurs prioritaires et à définir les contours d'une feuille de route commune nous permettant de travailler ensemble à la réalisation de nos objectifs communs et de préparer nos prochaines échéances, au premier rang desquelles la visite en Algérie de Son Excellence le général d'ar-

mée Assimi Goïta », a poursuivi le Premier ministre. Abordant les domaines de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Mali, M. Ghrieb a affirmé « l'entière disponibilité de l'Algérie à engager la réactivation des mécanismes de coopération institutionnelle, notamment la Grande Commission mixte de coopération, dont la tenue permettra d'actualiser et de renforcer le cadre juridique régissant nos relations bilatérales, en adéquation avec les exigences de la nouvelle étape ».

Il s'est dit, dans ce sens, convaincu que « les traditions de coopération profondément enracinées entre l'Algérie et le Mali constituent une base solide pour bâtir de futurs partenariats dans les domaines d'intérêt commun, au niveau bilatéral, tout en poursuivant les grands projets d'intégration régionale », à l'instar de la route transsaharienne et de la liaison dorsale transsaharienne à fibre optique.

En conclusion, le Premier ministre a souligné que l'Algérie souhaite « élaborer une vision commune sur les dossiers d'importance pour l'Algérie et le Mali », qui pourrait être soumise aux dirigeants des deux pays lors de la visite prévue du président Assimi Goïta en Algérie, contribuant ainsi à renforcer les efforts communs en faveur de « davantage de sécurité, de stabilité, de développement et de prospérité dans l'espace régional et continental ».

RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET CONSOLIDER UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DANS LE SAHEL

Les relations algéro-maliennes connaissent une nouvelle dynamique dans le processus de renforcement de la coopération bilatérale, dans un contexte marqué par une volonté commune de les promouvoir, à travers la réactivation des mécanismes à même de servir les intérêts des deux pays, en tant que partenaires essentiels dans le Sahel.

Les relations entre l'Algérie et le Mali revêtent une importance majeure, puisant leur force dans la nature des défis communs et la convergence des enjeux, au regard des liens historiques et humains ainsi que de la frontière commune qui les unissent, faisant ainsi de la coordination constante et du dialogue permanent une option stratégique pour les deux pays. C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite d'amitié entamée, lundi au Mali, par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette visite revêt une profonde portée, en ce qu'elle traduit le souci des deux pays de hisser leurs relations bilatérales au niveau des liens historiques qui les unissent, à travers le renforcement du dialogue et la poursuite des efforts vers des perspectives plus larges.

Cette visite fait suite à celle effectuée fin août dernier en Algérie par le Premier ministre, chef du Gouvernement de la République du Mali, M. Abdoulaye Maïga, lors de laquelle il avait déclaré que l'Algérie

et le Mali « partagent une histoire commune qui constitue un point de départ pour s'inscrire dans la marche de la modernité et du progrès, à la faveur de la conviction des dirigeants des deux pays quant à la nécessité d'œuvrer à faire de la région un espace de paix affranchi de toute forme de colonialisme et de domination ».

Soulignant l'importance de se référer à cette histoire commune, le Premier ministre malien a rappelé que « les peuples algérien et malien se sont engagés, tout au long de l'histoire, dans des luttes communes contre le néocolonialisme, ainsi que pour la libération, et la défense de la dignité de l'être humain et de l'Africain de manière générale ».

« L'histoire de la région, à la fois proche et lointaine, peut servir de capital pour que nos deux pays s'inscrivent dans la marche de la modernité et du progrès », a-t-il estimé.

Le Premier ministre malien avait, en outre, salué la position du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse de souligner que l'Algérie ne s'ingérerait jamais dans les affaires intérieures du Mali et fera en sorte que le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans les affaires intérieures constituent des conditions fondamentales et des piliers sur lesquels repose la vision commune des deux pays ».

Dans le cadre de sa démarche visant à préserver les liens d'amitié, de fraternité et de bon voisinage, l'Algérie œuvre à dynamiser les différents volets de la coopération bilatérale, partant de sa position constante en faveur du Mali, de son peuple et de ses institutions.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait réaffirmé, à plusieurs occasions, l'attachement de l'Algérie à ses efforts diplomatiques visant à renforcer la coordination sécuritaire avec la partie malienne, loin de toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures de ce pays voisin, en concrétisation de la doctrine ancrée de la politique étrangère de l'Algérie.

Par ailleurs, la coordination sécuritaire entre les deux pays revêt également une dimension particulière en raison de son lien étroit avec les défis communs auxquels ils font face, au premier rang desquels figurent la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes dans le Sahel, ainsi que l'éradication de l'extrémisme et de la criminalité transfrontalière organisée. Les deux pays aspirent également à développer leurs relations économiques et commerciales, à travers la mise en place d'un environnement propice à la promotion de la coopération transfrontalière et au développement du continent. Ainsi, les deux pays s'orientent, sur la base de la concertation et du dialogue permanents, vers l'établissement d'un partenariat stratégique équilibré et efficace répondant aux aspirations des deux peuples frères et préservant leurs intérêts communs, à travers la relance et le renforcement des mécanismes de coopération dans leur environnement régional.

Hamza B.

ALGER :

Conférence à l'occasion du 70e anniversaire de la création de l'UGCAA

Une conférence a été organisée, au Musée national du Moudjahid à Alger, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de la création de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), au cours de laquelle le rôle éminent joué par l'Union en soutien à la Révolution de libération a été mis en avant.



Cette rencontre, organisée sous le slogan "70 ans, un engagement renouvelé, une économie qui triomphe", a été

animée par des moudjahidine, des enseignants universitaires, ainsi que des représentants de l'UGCAA et de différentes institutions et instances nationales. S'exprimant à cette occasion, la

chargée de la gestion des affaires du Musée national du Moudjahid, Salima Thabet, a souligné le "rôle central" joué par l'UGCAA durant la Révolution de libération, notamment à travers l'encadre-

ment et la mobilisation des artisans et commerçants au service de la cause nationale. Pour sa part, le coordonnateur de l'UGCAA de la wilaya d'Alger, Amar Kouider, a évoqué "les grands sacrifices consentis par les commerçants algériens, qui ont transformé leurs locaux commerciaux durant la glorieuse Révolution de libération en ateliers de militantisme, approvisionné les moudjahidine en denrées alimentaires, médicaments et autres produits et participé activement à la Grève historique des huit jours". Au lendemain de l'indépendance, les commerçants et artisans ont "contribué pleinement à la bataille de l'édification et de la construction", a ajouté le même responsable, assurant que "le commerçant algérien demeurera au service de sa patrie, de sa mémoire et de son économie". De son côté,

l'enseignant d'histoire à l'Université de Tamanrasset, Abderrahmane Tounsi, a rappelé que la création de l'Union est intervenue à l'issue de préparatifs intenses menés par les chefs de la Révolution, désireux d'instituer une organisation à même d'ancrer le lien solide entre le peuple et la Révolution de libération. M. Tounsi a également souligné le rôle important de l'Union dans la structuration et la mobilisation des commerçants et artisans au service de la cause nationale. Cette conférence a, par ailleurs, été marquée par les témoignages des moudjahidine Aissa Kasmi et Mahmoud Arbadji, qui ont rappelé la contribution des commerçants et artisans tout au long du parcours de lutte pour l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Conférences historiques et hommages dans l'Ouest du pays

D'autre part, plusieurs wilayas de l'Ouest du pays ont abrité diverses activités historiques et scientifiques ainsi que des cérémonies d'hommage, à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de la création de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), fondée le 13 septembre 1956. Ces manifestations ont constitué une occasion de rappeler le rôle joué par les commerçants et les artisans dans le soutien à la Révolution de libération nationale et leur contribution à l'édification de l'économie nationale après l'indépendance, tout en mettant en avant la nécessité de s'adapter aux mutations économiques actuelles. A Oran, le bureau de wilaya de l'UGCAA, en coordination avec les directions des Moudjahidine et du Commerce, a organisé une cérémonie au musée du Moudjahid. La rencontre a permis de revenir sur le parcours historique de l'organisation, ses principales étapes ainsi que son rôle dans l'encadrement des commerçants et des artisans, la défense de leurs intérêts et sa contribution au soutien de l'économie nationale, outre la consolidation des valeurs de solidarité et de travail collectif. Le programme a également comporté des communications et

des témoignages, ainsi qu'un hommage à plusieurs personnalités et acteurs ayant contribué au parcours de l'Union. A Mascara, la Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" a accueilli plusieurs activités historiques et scientifiques, ainsi que des cérémonies d'hommage, en présence des autorités locales. Le programme a notamment comporté une conférence consacrée à la contribution de l'Union au soutien de la Guerre de libération nationale, à la mobilisation populaire et à l'appui au Front de libération nationale (FLN), à travers la participation aux manifestations et le financement de la Révolution. Cette contribution a été apportée malgré les fermetures de commerces, les arrestations, les actes de torture et les assassinats dont les commerçants et les artisans ont été victimes de la part des forces d'occupation. Un film documentaire retraçant l'histoire de l'UGCAA a également été projeté, tandis que des moudjahidine membres de cette organisation ainsi que certains de ses partenaires ont été honorés. A cette occasion, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a souligné l'importance de s'adapter aux mutations économiques à travers l'innovation, la numérisation, l'amélioration de la qualité, le renforcement de la

compétitivité et le développement de la formation, tout en veillant au respect de la législation, à la protection du consommateur et à la préservation de la stabilité du marché. Il a également insisté sur la nécessité de poursuivre l'accompagnement des opérateurs économiques et de lever les obstacles auxquels ils sont confrontés. Pour sa part, le secrétaire de wilaya de l'Union, Mustapha Bousbia, a indiqué que la célébration de cet anniversaire constitue une marque de reconnaissance envers les sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidine, ainsi qu'une occasion de faire connaître aux nouvelles générations les contributions de l'Union au soutien de la Révolution et au développement de l'économie nationale. A Aïn Témouchent, le bureau de wilaya de l'Union a célébré cet anniversaire à travers plusieurs activités, inaugurées par une conférence animée par le chercheur en histoire Saïd Mouas, consacrée au rôle des commerçants et des artisans durant la Guerre de libération nationale, notamment leur contribution à la réussite de la grève de huit jours de 1957, en réponse à l'appel du Front de libération nationale. Le secrétaire de wilaya de l'Union, Farid Miliani, a appelé les commerçants et les

artisans à s'adapter à la nouvelle orientation économique de l'Etat, notamment à travers l'adoption de la numérisation dans les activités commerciales et le marketing, tout en tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens. Plusieurs anciens commerçants ont également été honorés à cette occasion. A Saïda, la bibliothèque principale de lecture publique "Nizar Abdelkrim" a accueilli une intervention historique consacrée à la contribution des commerçants et des artisans de la wilaya au soutien de la Révolution de libération nationale. Cette intervention a été présentée par le docteur Boubekour Zaoui, du Centre universitaire "Nour El Bachir" d'El Bayadh, qui a évoqué les différentes formes de soutien matériel et logistique apporté par les commerçants et les artisans aux moudjahidine, mettant en évidence leur rôle dans le renforcement de la résistance du peuple algérien et le soutien à la lutte armée, malgré les risques auxquels ils étaient exposés. Cette initiative a été organisée par la direction des Moudjahidine et des Ayants droit, en coordination avec le bureau de wilaya de l'UGCAA.

ENTRETIEN DES AUTOROUTES ET DE RÉHABILITATION DES OUVRAGES D'ART

Djellaoui ordonne d'accélérer le rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné une série d'instructions et de directives visant à intensifier les interventions sur le terrain et à accélérer le rythme des travaux d'entretien des autoroutes et de réhabilitation des ouvrages d'art, tout en poursuivant le suivi des projets de développement du réseau routier, indique un communiqué du ministère. Ces instructions ont été données lors d'une réunion de coordination, présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, et consacrée au suivi de l'état d'avancement du programme d'entretien et de développement du réseau autoroutier, ainsi qu'à l'examen de la situation des différents projets en cours de réalisation dans le cadre de ce programme, précise la même source. La réunion s'est déroulée au siège du ministère, en présence de cadres centraux, et du directeur général (DG) de l'Algérienne des autoroutes (ADA), accompagné des directeurs régionaux et des

directeurs de projets, ainsi que des directeurs des Travaux publics des wilayas de Bouira, Sétif, Tizi Ouzou, Mila, Jijel, Médéa, Aïn Defla et Béjaïa. Lors de cette rencontre, un bilan des opérations d'entretien du réseau autoroutier, notamment de l'autoroute Est-Ouest, a été présenté, en sus de la situation des tronçons classés comme points noirs. Il a également été procédé à l'examen de l'état d'avancement du traitement des glissements enregistrés sur certains axes et de la réparation des joints de dilatation des ponts, outre le suivi du programme de développement du réseau autoroutier et de ses pénétrantes. Concernant l'entretien du réseau autoroutier, dont l'autoroute Est-Ouest, un bilan détaillé des différentes opérations d'entretien périodique réalisées jusqu'au 1er septembre 2026 a été présenté. Ces opérations ont porté notamment sur le traitement de la dégradation de la chaussée, le remplacement des joints de chaussée, l'entretien des ouvrages d'art et la réparation des glissements métalliques, ainsi que le renouvellement

de la signalisation et le renforcement des équipements de sécurité. Au cours de cette réunion, l'état d'avancement des travaux au niveau des tronçons classés comme points noirs a été évoqué, notamment dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Bouira, Sétif, Mila, Constantine et Skikda, en sus des dispositions relatives au lancement de l'entretien des tronçons de l'autoroute Est-Ouest traversant les wilayas d'Annaba et de Guelma, avec un accent particulier sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de prendre en charge les points recensés. La réunion a également porté sur l'état d'avancement de la répara-

tion des joints de dilatation des ponts, notamment dans les wilayas de Boumerdès, Bordj Bou Arreridj, Blida, Bouira, Aïn Defla, Alger et Constantine, ainsi que sur le programme de développement des autoroutes en cours de réalisation. Dans ce sillage, le ministre a insisté sur l'impératif de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles afin de parachever les travaux et d'intensifier les efforts pour préserver la sécurité et la pérennité des ouvrages d'art, soulignant l'importance d'un suivi rigoureux des projets et d'une coordination étroite entre les services centraux, ceux de terrain, et les responsables chargés de la réalisation, en vue de

lever les obstacles, d'accélérer le rythme des travaux et d'achever les projets en cours dans les délais impartis. A l'issue de la réunion, M. Djellaoui a donné des instructions à l'effet d'intensifier les interventions sur le terrain, d'accélérer les opérations d'entretien, de traiter les glissements, de réhabiliter les ouvrages d'art et de renforcer les équipements de sécurité, tout en poursuivant le suivi des projets de développement du réseau autoroutier et de ses pénétrantes, de manière à garantir la pérennité du réseau, l'amélioration de la qualité du service et le renforcement des conditions de sécurité sur l'ensemble de ses axes.

ORAN :

Renforcement du réseau de distribution de gaz naturel

Sonelgaz raccorde une nouvelle station de compression à Misserghine pour renforcer la distribution de gaz naturel à Oran. Dotée d'une capacité de compression de 30.000 m³, la nouvelle infrastructure est de nature à renforcer à l'avenir le réseau de distribution du gaz au grand bonheur des ménages de cette localité en perpétuelle expansion. La Direction de Sonelgaz-Distribution d'Es-Senia entamera, aujourd'hui, les travaux de raccordement d'une nouvelle station de compression dédiée à la distribution de gaz naturel au niveau du nouveau pôle urbain Ahmed Zahana de Misserghine, à Oran. Dotée d'une capacité de compression atteignant les 30.000 m³, la nouvelle station va assurer l'approvisionnement en énergie gazière pour plus de 40.000 foyers de ce pôle urbain à forte densité démographique. L'infrastructure permettra surtout de renforcer l'ensemble du réseau de distribution de gaz naturel aussi bien à Misserghine qu'à Es-Senia. Cette opération s'inscrit dans le cadre de projets importants visant à renforcer les infrastructures du réseau de distribution de gaz naturel.

RASD

La cause sahraouie débattue lors de la conférence Écosocialisme 2026

La cause sahraouie a été débattue dans le cadre de la conférence Écosocialisme 2026 qui s'est tenue dans la ville australienne de Brisbane.

En effet, un séminaire intitulé «Sahara occidental : la dernière colonie de l'Afrique» a été organisé dimanche dans le cadre de cette conférence qui a pour thème «Résistance, décolonisation, libération, rapporte l'agence de presse SPS. Ce séminaire, auquel participe le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel Kamal, a permis de mettre en lumière la lutte du peuple sahraoui pour mettre fin au colonialisme et à l'occupation, en établissant un lien avec les mouvements de libération et anticoloniaux du monde entier, ainsi qu'avec les luttes internationales pour la justice sociale et environnementale, la lutte contre la crise climatique et la montée des mouvements d'extrême droite, indique SPS. L'événement a débuté par la projection du documentaire «Sahara occidental : le pire État policier que j'aie jamais vu», qui a retracé l'invasion et l'occupation du Sahara occidental par les forces marocaines en 1975 et mis en évidence la répression systématique et les graves violations des



droits humains dans les territoires occupés, ainsi que le pillage et l'exploitation continus des ressources naturelles de ce territoire non-autonome par le régime d'occupation marocain. Après la projection, le représentant du Front Polisario en Australie a informé l'auditoire des derniers développements concernant la cause sahraouie. Mohamed Fadel Kamal a souligné que le peuple sahraoui demeure inébranlable face à l'occupation, attaché à son droit à la liberté, à l'indépendance et à la dignité, et déterminé à poursuivre sa lutte jusqu'à la décolonisation complète du Sahara occidental. Dernier grand enjeu de décolonisation en Afrique «option d'autonomie» au peuple sahraoui, affirmant que ces tentatives sont illégales et inacceptables, et consti-

tuent une violation du droit international et des résolutions de l'ONU reconnaissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a insisté sur le fait que toute tentative visant à imposer une solution contraire à la volonté du peuple sahraoui est vouée à l'échec, car c'est le peuple sahraoui qui est habilité à déterminer l'avenir de son territoire. Une solution durable et juste ne peut être atteinte que dans le respect de sa liberté et de son droit à l'autodétermination, conformément au droit international. Le séminaire a également abordé le statut du Sahara occidental, dernier grand enjeu de décolonisation en Afrique encore non résolu, et l'importance d'inscrire la résistance au colonialisme au Sahara occidental dans les luttes

mondiales contre le colonialisme, l'exploitation économique et le pillage des ressources, et de plaider en faveur de la justice sociale et environnementale. L'événement s'est conclu par un débat approfondi auquel les participants ont pris part, exprimant leur solidarité avec le peuple sahraoui et sa juste lutte pour la liberté, l'autodétermination et l'indépendance.

PASSER DE L'EXPRESSION DE LA SOLIDARITÉ À L'ACTION

Plusieurs participants ont insisté, selon SPS, sur la nécessité de passer de l'expression de la solidarité à l'action concrète, déclarant leur intention d'intensifier les campagnes de sensibilisation et d'engager des poursuites contre les entreprises impliquées dans l'exploitation et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental occupé et de continuer à faire pression pour le respect du droit international et des droits du peuple sahraoui. À noter que la conférence Écosocialisme 2026, à Brisbane, rassemble des militants, des mouvements et des personnalités engagés dans les questions de libération, d'anticolonialisme, de justice sociale et d'environnement. La conférence de cette année porte sur les questions de résistance, de décolonisation et de libération, en les reliant aux luttes mondiales contemporaines.

PARTI MAURITANIEN INSAF

Présentation des conclusions de la réunion de son bureau politique

Le Parti Insaaf a tenu à son siège de Nouakchott, une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté les principales conclusions de la troisième session ordinaire de son bureau politique, qui s'est tenue avant-hier matin sous la présidence du chef du parti, M. Mohamed Ould Bilal Messaoud, en présence du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, et du président de l'Assemblée nationale, M. Mohamed Bemba Meguett, ainsi que de plusieurs dirigeants du parti. Le secrétaire permanent chargé de la communication et de la formation au sein du parti, M. Yerbah Ould El-Man, a précisé, lors de la conférence de presse, que cette session avait été consacrée au suivi de la mise en œuvre des décisions de la session précédente, au bilan des activités du parti au cours de la période écoulée, ainsi qu'à l'examen d'un certain nombre de questions politiques, organisationnelles et nationales. Selon le communiqué publié à l'issue des travaux de la session, le Bureau politique a salué le dynamisme politique, organisationnel et de terrain dont a fait preuve le parti au cours de la période écoulée, ainsi que les activités et visites qui l'ont accompagné et qui ont couvert les différentes wilayas du pays. Il a réaffirmé la volonté du parti de continuer à renforcer sa présence sur le terrain, à consolider sa politique de proximité avec les citoyens et à dynamiser ses instances et ses structures. Le communiqué ajoute que le Bureau politique a examiné le projet de système d'information du parti, qui vise à numériser les

domaines de l'adhésion, du financement, des ressources humaines et des structures organisationnelles, estimant que la mise au point et l'adoption de ce système contribueraient à moderniser les méthodes de travail du parti et à améliorer le niveau de performance et l'efficacité organisationnelle. Sur le plan national, le Bureau politique a salué les efforts déployés par le

Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et par le gouvernement pour faire face à la crise de l'électricité et aux défis liés à la hausse des prix de l'énergie et des produits de première nécessité, appelant à la poursuite des mesures visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à renforcer la préparation précoce face aux conséquences

potentielles d'un manque de précipitations. Il a également réitéré son rejet des discours de haine et de discorde, affirmant son soutien aux efforts déployés dans la lutte contre la corruption et l'ancrage des principes de transparence et de bonne gouvernance, afin de renforcer l'État de droit et les institutions et de préserver la cohésion et la stabilité de la société.

BANQUE CENTRALE DE LIBYE :

Les réserves de change dépassent 63 milliards de dollars

Les réserves de change liquides de la Libye dépassent 63 milliards de dollars et sont suffisantes pour couvrir la masse monétaire du pays, qui s'élève à 210 milliards de dinars libyens (LYD), selon une source de la Banque centrale de Libye (CBL) citée par les médias locaux. La source a décrit la situation des réserves de change du pays comme confortable, estimant la valeur des actifs étrangers liquides et facilement convertibles à plus de 400 milliards de dinars lysins (LYD). Au taux de change officiel du dollar, cela équivaut à plus de 63 milliards de dollars. Ce chiffre est à comparer aux 210 milliards de dinars libyens actuellement en circulation. Cela signifie que la valeur des réserves de change liquides citées par la source est sensiblement supérieure à la masse monétaire en dinars du pays. Ces chiffres interviennent à un moment où la demande de devises étrangères reste élevée auprès des banques, des entreprises et des particuliers libyens. Les banques libyennes ont utilisé 17,3 milliards de dollars en huit mois. Les banques commerciales libyennes ont utilisé environ 17,3 milliards de dollars en devises étrangères au cours des huit premiers mois de 2026, selon les données de la CBL. Cela représente une hausse d'environ 0,9 % par rapport aux quelque 17,2 milliards de dollars enregistrés au cours de la même période en 2025. Les lettres de crédit ont représenté 51,8 % du total des utilisations de devises étrangères, ce qui en fait la catégorie la plus importante. Les paiements à usage personnel représentaient 34 % du total, tandis que les transferts représentaient 14 %. Les cartes de commerçant

ne représentaient que 0,2 %. La Jumhouria Bank a enregistré le plus important recours aux devises étrangères parmi les banques commerciales libyennes, avec près de 2,9 milliards de dollars. Cela représente 16,69 % du total des utilisations. La banque Aman pour le commerce et l'investissement s'est classée deuxième, représentant 10,64 %. Les données ont également révélé que 12 249 demandes de lettres de crédit et de transferts divers ont été approuvées pour 2 904 bénéficiaires. Ces chiffres excluent les devises étrangères utilisées à des fins personnelles. Les lettres de crédit représentaient 10 656 des demandes approuvées.

LES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES SONT LE PRINCIPAL MOTEUR DE LA DEMANDE DU SECTEUR PRIVÉ

Les importations alimentaires ont constitué la principale source de demande de devises étrangères du secteur privé, dépassant 2,3 milliards de dollars au cours de cette période. Les fournitures de production et d'exploitation ainsi que les matières premières se classent au deuxième rang, représentant 17 % de l'utilisation des devises étrangères par le secteur privé. La Turquie était le principal pays d'origine des biens et services financés par ces transactions, représentant 20,1 % du total, pour une valeur dépassant 1,94 milliard de dollars. Les Émirats arabes unis, quant à eux, se classent au premier rang des destinations des transferts de paiements, représentant 22,3 % du total.

TUNISIE:

Le déficit de la balance énergétique frôle les 9 milliards de dinars à fin août 2026

Selon les données publiées par l'INS, le déficit de la balance commerciale hors énergie de la Tunisie se réduit à -8923,7 MD, tandis que le déficit de la balance énergétique s'établit à -8930,2 MD contre -7148 MD durant les huit premiers mois de l'année 2025. Pour rappel, le déficit de la balance commerciale hors énergie se réduit à (-8923,7 MD), tandis que le déficit de la balance énergétique s'établit à (-8930,2 MD) contre (-7148 MD) durant les huit premiers mois de l'année 2025. A fin août, les importations des produits énergétiques ont enregistré une augmentation de +28,5%. Par contre, De même une augmentation de (+44,3%) est enregistrée au niveau du secteur de l'énergie sous l'effet de l'augmentation des ventes des produits raffinés pour atteindre un montant de 1115,2 MD contre 504,2 MD.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE COCAÏNE DIRIGÉ PAR UN RAPPEUR

D'autre part, les différentes unités de la Direction des renseignements et des recherches de la Garde nationale ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de cocaïne, à l'issue d'un important travail de renseignement et d'investigation.

Selon les éléments recueillis, le réseau menait principalement ses activités dans plusieurs zones du Grand Tunis, notamment aux Berges du Lac, à La Marsa et à Gammarth. Il serait dirigé par un chanteur de rap.

Après l'achèvement des investigations et des opérations de terrain, une série de descentes simultanées a été menée dans plusieurs secteurs, notamment à Manouba, Sidi Daoud, Bhar Lazreg, La Marsa et aux Berges du Lac.

L'opération a permis l'arrestation de 13 membres présumés du réseau, parmi lesquels figure le rappeur présenté comme son chef. Un autre suspect a été inscrit sur la liste des personnes recherchées.

Les forces de sécurité ont également saisi une quantité importante de cocaïne, un drone, une somme d'argent considérable soupçonnée de provenir du trafic de stupéfiants, ainsi que trois voitures et deux grosses cylindrées, qui auraient été utilisées pour le transport et la distribution des produits stupéfiants.

Les investigations se poursuivent sous la supervision de la brigade centrale de lutte contre les stupéfiants, en coordination avec les autorités judiciaires compétentes. Les enquêteurs cherchent notamment à identifier les autres membres éventuels du réseau et à déterminer l'ensemble des circonstances entourant ses activités.

L'ALGÉRIE AGRICOLE

La steppe algérienne : Entre enjeu environnemental et impératifs de développement

Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Ces efforts ont néanmoins permis d'obtenir des résultats appréciables, mais qui nécessitent cependant un renforcement et un appui supplémentaires pour permettre leur plus grande efficacité en termes opérationnels.

La steppe, on le sait reste le support principal de l'élevage surtout ovin avec un espace nettement dominé par les parcours. L'agriculture dans cette zone ne couvre que 10% des terres localisées, pour l'essentiel dans les ksour et les Dayas; alors que les forêts sur les reliefs de l'Atlas n'occupent que 5% de la superficie totale. Globalement, les parcours sont répartis selon leur mode d'exploitation en plusieurs types [12].

Les parcours privés où l'exploitant possède un titre de propriété ;

Les parcours individuels où l'exploitant a un droit d'usage, d'occupation, de jouissance et de gestion reconnu sur son territoire d'attache ;

Les terres de parcours collectif pour lesquelles les exploitants ont un droit d'usage collectif de jouissance et de gestion reconnu sur leur parcours d'attache ;

Les terres de parcours aménagés par les institutions de l'Etat dans le cadre de la mise en valeur pastorale. Ces terres peuvent faire l'objet d'exploitation collective dans le cadre de la réglementation en vigueur ;

Les terres de parcours des couloirs de transhumance et des zones d'attente qui sont réservées exclusivement aux éleveurs transhumants et régies à une réglementation spécifique ;

Les terres de parcours libres qui concernent les parcours à production éphémère en zones présaharienne et les terres salées.

Quant aux parcours présahariens, ceux-ci sont constitués par les terres du Sud de l'Atlas saharien au niveau des zones des dayas. Ils sont des supports naturels du pastoralisme caractérisés par une forte dégradation du couvert végétal dont seuls



20% sont peu dégradés. Leur réserve fourragère est de l'ordre de 1,6 milliards unités fourragères (UF). Leur répartition par groupes de végétaux révèle d'importants changements en matière de production fourragère évaluée à 1,571 milliards UF, soit une production moyenne de 72,53 Unités fourragères (UF)/hectares. Aussi et en termes de production fourragère à l'hectare, plus de 88% de la superficie des parcours steppiques offrent moins de 100 uf/ha, soit 78% de la production totale et seul 12 % génère plus de 100 uf/ha. Cela dénote de l'état de dégradation qui touche une grande partie des parcours.

En termes de charge animale, il est révélé que 51 % des parcours ont une capacité supérieure à 6 ha /tête et 49 % ont une capacité inférieure à 4 ha/tête. La charge moyenne est de 5.65 ha/ tête, ce qui signifie que par rapport aux capacités de production, les parcours ne peuvent satisfaire que les besoins alimentaires de 3.8 millions de têtes sur (les 17 millions de têtes d'ovins recensés récemment; c'est dire que le maintien d'un effectif ovin élevé sur les pâturages et autour des points d'eau provoque le piétinement et le tassement du sol entraînant des processus d'érosion éolienne et de dégradation [13].

Cette tendance exacerbée par le défrichement inconsidéré des sols fragiles pour la culture des céréales et les changements climatiques constatés livrant ces sols dénudés à l'action érosive par les vents formant des micro-

dunes donnant lieu à des paysages pré-désertiques.

1.2. Dynamiques démographiques en milieu steppique :

Sur le plan administratif, la région steppique y compris les hauts plateaux comprend en 2008, 19 wilayas dont la démographie connaît un certain regain pour diverses raisons liées pour l'essentiel, aux politiques de développement engagées par les pouvoirs publics dans ces zones auxquelles d'énormes investissements ont été consentis. Les données de l'armature du RPGH de 2008 [14], montre que la population de la région est de 7.587.712 habitants dont la population rurale est estimée à 2.115.470 habitants. Elle se répartit en :

5.472 242 habitants en aggloméré au chef lieu, soit 72.12% ;

687.520 habitants dans les agglomérations secondaires, soit 9 %,

1.427 950 habitants en zones éparses (18.8 %).

Globalement, la croissance démographique au niveau de la steppe est plus forte que celle enregistrée dans le reste du pays. Elle concerne aussi bien la population agglomérée que la population éparsée. Tandis qu'il est noté une importante régression du nomadisme qui ne subsiste que de façon marginale. Les pasteurs ont modifié leur système de production en associant systématiquement les cultures céréalières aux élevages. La régression du nomadisme dénote

du déclin du pastoralisme traditionnel qui ne concerne en fait que 5 % de la population steppique [15].

Les systèmes de production dominants en zone steppique sont historiquement fondés sur un lien étroit entre l'agriculture et l'élevage avec la pratique de cultures visant notamment la satisfaction des besoins alimentaires des cheptels garantissant une fonction socio-économique qui représente 42% de la valeur ajoutée du secteur agricole permettant le maintien des emplois et des revenus. Cette activité profite à quelque 80 % de la population de la zone steppique. Le système de production en zones steppiques est basé pour l'essentiel sur les activités d'élevage qui, pour la plus part est à caractère extensif. Il est fondé sur :

- le type d'élevage extensif, composé essentiellement d'éleveurs, pratiquant le nomadisme et la transhumance (Achaba-Azzaba). Il s'agit de formes sociales d'adaptation aux milieux arides et semi-arides ;

- le système agro-pastoral caractérisé par une utilisation modérée des intrants, représentés par les aliments de bétail et des produits vétérinaires. Ces aliments proviennent du pâturage sur jachères, des résidus de récoltes, ainsi que d'un complément en orge et en foin. Ce dernier système est porté par deux catégories d'exploitants : le petit propriétaire exploitant (80% des éleveurs) possédant moins de 100 brebis et 10 hectares destinés aux

céréales pour l'autoconsommation et le propriétaire moyen (15% des éleveurs) qui possède de 100 à 300 brebis et quelques dizaines d'hectares de terre de type « Arch ». Ce type d'exploitants d'agro pasteurs vit des ressources provenant du troupeau et des récoltes. Il ne se déplace qu'en mauvaise année [16]. Faut-il cependant souligner que le nomadisme et notamment la transhumance (Achaba-Azzaba) sont des activités ancestrales liées à des facteurs historiques économiques et sociaux. C'est une forme d'adaptation à un milieu contraignant où l'offre fourragère est marquée par une discontinuité dans le temps et dans l'espace. Les déplacements s'effectuant en été vers les zones telliennes (Achaba) et en hivers vers les parcours présahariens (Azzaba), allégeant la charge sur les parcours steppiques en leur permettant de se régénérer. Cette transhumance qui permettait autrefois une utilisation rationnelle des ressources naturelles ne concerne alors actuelle que cinq (5%) de la population steppique [17]. Le reste de la population est devenu semi-sédentaire. Les agro-pasteurs ont alors modifié leur système de production en associant culture céréalière, élevage et sédentarisation. L'une des principales conséquences de cette transformation du mode de gestion des parcours est la surexploitation des ressources biologiques et la dégradation des terres.

Suite en page 9

Suite de la page 8

L'équilibre social et biologique se trouve alors fortement menacé par les besoins liés à la croissance démographique et à la mutation de la population steppique dont une grande partie a rejoint d'autres secteurs d'activités.

1.3. Le milieu steppique : les facteurs de déséquilibre :

On le sait déjà, le système agropastoral est construit sur un écosystème conciliant les ressources naturelles avec les besoins de l'activité qui s'y pratique, mais reste néanmoins sujet à une évolution régressive sous pression de diverses contraintes naturelles et anthropiques. Cette situation trouve son origine notamment dans la surexploitation du milieu naturel suite parfois à une activité agro-sylvo-pastorale inadaptée qui rend le processus de remontée biologique difficile.

Dans le détail, l'action combinée des facteurs climatiques et édaphiques font que les parcours restent soumis à diverses formes de dégradation. Les risques d'érosion éolienne et hydrique sont forts en raison de la faible pluviométrie et de la végétation. Les vents emportent les fines particules telles que le limons et les argiles et laisse sur place des sols squelettiques à dominance d'éléments grossiers présentant un faible pouvoir de rétention d'eau, qui ne peut favoriser la remontée biologique. Ce type d'érosion provoque une perte de sol 150 à 300 tonnes/ha/an, dans les steppes défrichées [18].

Alors que l'érosion hydrique, liée généralement aux pluies torrentielles tend à désagréger les sols peu épais en diminuant leur perméabilité et leur fertilité. Les éléments minéraux emportés par les ruissellements entraînent la formation de rigoles et de ravins entaillant profondément la surface du sol qui selon les estimations engendrent une érosion de terres d'un volume estimé de 50 à 250 tonnes/ha/an surtout au niveau de celles dénudées à forte pente [19].

Encore que les problèmes de salinité des sols se posent avec acuité de sorte que plus de 95% des sols sont calcaires, gypseux ou salsosodiques. Du fait des sécheresses qui sévissent souvent au cours d'une longue période de l'année, les précipitations subissent après leur infiltration, une forte évaporation entraînant la remontée vers la surface, des particules dissoutes qui se concentrent en croûtes et stérilisent



le sol.

Les dépressions salées (les Chotts et les Sebkha) existantes dans la région sont aussi des facteurs de salinisation du milieu. Elles sont de véritables «machines évaporatoires», avec leurs couches d'eau de surface saturées en sel (300-400g/l) qui laissent après évaporation des dépôts de chlorure de sodium, parfois exploitables. Ces deux dépressions sont alimentées par les ruissellements et les nappes artésiennes profondes arrivant jusqu'en surface par des sources et/ou des suintements.

Le vent balayant la surface desséchée et dénudée peut, dans certaines conditions, entraîner des particules argileuses et des cristaux de sels (chlorure de sodium, gypse) qui s'accumulent en bordure de la dépression. Tout autour de ces systèmes, la présence d'une nappe phréatique plus ou moins salée et inégalement profonde contribue à la formation de sols halomorphes.

Quant à l'action anthropique, celle-ci est due à l'intervention de l'homme qui induit un déséquilibre des écosystèmes naturels steppiques sous l'effet de la modification des systèmes d'exploitation du milieu liée à la transformation des conditions socio-économiques et à l'évolution des techniques de production. En effet, sous la pression de l'accroissement démographique et la sédentarisation d'une partie

de la population, il est constaté une extension rapide de l'agriculture au détriment des meilleures zones pastorales dont la végétation naturelle s'est vue détruite par des moyens mécaniques de plus en plus puissants.

Ce phénomène de dégradation est également accentué par l'accroissement de la pression animale sur les surfaces pastorales par le prélèvement des produits ligneux destinés à la satisfaction des besoins en combustibles. Ces différents phénomènes ont contribué à accroître la fragilité des écosystèmes et à réduire leur capacité de régénération et à diminuer leur potentiel de production.

Cette tendance fait que le problème majeur auquel l'élevage fait face est la rareté et l'irrégularité des ressources alimentaires entraînant des crises périodiques de la production animale. Aussi, l'état de dégradation des écosystèmes naturels et la forte pression humaine et animale, la reconstitution du couvert végétal ne peut plus être assurée dans la plupart des cas par les mécanismes naturels de régénération et nécessite le recours à des techniques d'aménagement et de gestion des terres. Ces techniques devront se fonder sur l'utilisation judicieuse des eaux de pluie et la plantation d'espèces ligneuses pour contribuer à l'accroissement de la

production et la protection des sols contre l'érosion.

Par ailleurs, la sédentarisation des éleveurs, la situation du foncier ainsi que celle du marché des viandes et des céréales incitent au développement des formes d'exploitation dites minière des steppes, d'autant que le souci majeur de tout agropasteur est le désir d'accroître l'effectif et la diversification de son cheptel. Ainsi, si les ovidés et les caprinés constituent les deux composantes majeures des troupeaux, l'effectif des camélidés reste également à considérer en particulier sur les formations végétales halophiles de la steppe algérienne.

L'exploitation permanente des pâturages naturels, utilisant une charge animale nettement supérieure au potentiel de production des parcours, a pour effet de réduire leur capacité de régénération naturelle. La superficie des parcours a donc subi une grande régression due également au défrichement pour la céréaliculture induisant une augmentation de la charge pastorale, communément désignée par «surpâturage», sachant toutefois que les terres steppiques sont réputées pour être squelettiques.

La conséquence du labour sur de telles terres est l'augmentation de leur risque de dégradation par érosion (hydrique ou éolienne). L'utilisation du tracteur à disques pour les labours basés sur de simples grattages de la couche superficielle accompagné de la destruction quasi totale des espèces pérennes. Les techniques de labour ont aussi une action érosive, détruisant l'horizon superficiel et stérilisant le sol, le plus souvent de manière irréversible qui s'applique sur une superficie labourée estimée à plus de 02 millions d'hectares, la plus grande partie de ces terres se situe sur des sols fragiles en dehors des terres favorables des fonds d'oueds ou de Dhayate.

En effet, cette culture épisodique détruit les plantes vivaces qui sont remplacées par des espèces annuelles incapables de retenir le sol. Les faibles rendements obtenus sont loin de compenser la perte de sol qui en résulte et les nuisances générées. Alors que la gestion irrationnelle

des parcours, l'introduction de moyens et de techniques inadaptés au milieu, le manque de concertation entre les divers acteurs demeurent également autant de facteurs qui contribuent à la dégradation du milieu et des ressources naturelles et à la rupture des équilibres écologiques, et socioéconomiques.

Les indicateurs de la dégradation des ressources végétales sont multiples. Ils se manifestent surtout à travers la diminution du taux de recouvrement et le changement du cortège floristique par la diminution des espèces pérennes productives au profit des espèces annuelles à faible biomasse. Le constat est que la plus grande part des parcours steppiques se trouve soit dégradée soit en phase de dégradation. Certaines statistiques montrent que la part des parcours steppiques relativement bons s'élèvent à seulement 20%.

4. Dynamiques des territoires steppiques :

Il est important de souligner que depuis plusieurs décennies, l'extension de la céréaliculture et la surexploitation des parcours ont été à l'origine de l'émergence des phénomènes de dégradation déjà entamée à l'ère coloniale. A cette époque, le statut juridique des terres de la steppe était issu de la loi du 22 avril 1863 (Sénatus Consulte) ayant partagé le territoire steppique en terres publiques de statut domanial et communal regroupant les terres forestières, alfatières et les superficies de parcours, mais aussi, les terres «Arch», propriétés collectives des tribus. A la veille de la révolution agraire, les mesures prises jusqu'en 1971 ont permis de constituer un portefeuille foncier agricole relevant de l'Etat, d'une superficie 3.700 000 hectares répartie en terres communales (612.725 ha) ; en terres domaniales (272.493 ha) ; les terres Habous publics (18.167 ha) ; celles relevant des organismes publics (16.976 ha) ; les terres privées nationalisées (521.430 ha) et les terres nationalisées des ex-colons (2.247.040 ha) dont une grande partie est située en milieu steppique [20].

A suivre



L'EXPRESS.DZ

Alger et Washington resserrent leur dialogue stratégique

L'Algérie et les États-Unis maintiennent un haut niveau de dialogue stratégique ainsi qu'une coopération politique appelée à se développer davantage.

Dimanche, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, Massad Boulos. Cette audience s'est déroulée en présence, du côté algérien, du ministre d'État, chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, Brahim Merad, du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, ainsi que du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba. Du côté américain, étaient présents le chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis d'Amérique, Mark Shapiro, et la chargée des questions diplomatiques, Sarah Knight, qui accompagnaient le haut conseiller américain. La présence, pour la seconde fois à Alger, de Massad Boulos témoigne du niveau élevé de coopération entre Alger et Washington, aussi bien sur les relations économiques et commerciales que sur les questions géopolitiques régionales, notamment au Maghreb et en Afrique. Il convient, à cet égard, de rappeler qu'à l'occasion des célébrations du 63e anniversaire de l'indépendance nationale, le président américain Donald Trump avait adressé au président Tebboune un message de félicitations particulièrement élogieux. Le président américain y appelait au renforcement du partenariat entre les deux pays, tout en établissant un parallèle entre les dates d'indépendance des deux nations. « Alors que nous, les États-Unis d'Amérique et l'Algérie, célébrons ensemble la fête de l'Indépendance le même



jour, nous rappelons à cette occasion le partenariat durable qui unit nos deux nations », avait écrit Donald Trump. Le locataire de la Maison-Blanche entendait ainsi rappeler que les deux pays sont liés depuis longtemps par des relations apaisées et par des convergences sur plusieurs dossiers internationaux, notamment en ce qui concerne les voies de règlement des conflits régionaux, dans le cadre de relations économiques appelées à se renforcer. Il l'avait d'ailleurs souligné en relevant : « Ensemble, nous avons remporté des succès en matière de promotion de la stabilité régionale, de lutte contre le terrorisme et de sécurisation des frontières, au bénéfice de notre sécurité commune et de nos relations économiques. » Faisant le lien entre vision politique et coopération économique, les États-Unis accordant une place centrale à la solidité des relations économiques dans leurs partenariats avec les pays tiers, Donald Trump poursuivait dans son message au président Tebboune : « Notre coopération est aujourd'hui en passe de créer un avenir plus sûr et plus prospère pour les Américains et les Algériens. » Un message à la fois significatif sur le plan politique et pragmatique dans sa formulation, qui traduit l'importance accordée aux relations bilatérales, tant sur le plan politique qu'économique.

Celles-ci revêtent également une dimension stratégique dans le secteur énergétique, où la coopération entre les entreprises des deux pays s'inscrit dans une logique de continuité, malgré les aléas et les évolutions de l'agenda géopolitique international. En avril dernier, un haut responsable du département d'État américain s'était rendu à Alger dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, notamment sur les questions économiques, commerciales et sécuritaires régionales. Le sous-secrétaire d'État Martin Landau avait rencontré, le 27 avril dernier à Alger, plusieurs responsables algériens pour examiner les moyens d'approfondir les relations bilatérales, notamment à travers les efforts communs visant à traiter les questions de sécurité régionale et à consolider les accords commerciaux conclus avec des entreprises américaines. « Cette visite met en relief l'engagement des États-Unis à soutenir la stabilité régionale et à étendre les partenariats économiques et stratégiques partout en Afrique du Nord », avait alors souligné un communiqué du département d'État. Quant au conseiller du président américain pour l'Afrique, Massad Boulos, il s'était déjà rendu à Alger en juillet 2025, avec à son agenda le renforcement de la coopération bilatérale, la coopération énergétique et les principales questions

politiques régionales. Un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères avait indiqué que « cette rencontre a été l'occasion de passer en revue les différents aspects des relations bilatérales et de discuter des moyens de les renforcer et d'élever le partenariat au plus haut niveau possible ». « Les deux parties ont insisté sur l'importance de maintenir et de développer le dialogue stratégique entre Alger et Washington, en particulier dans les domaines économiques, qui constituent un pilier essentiel de la coopération », ajoutait la même source.

Le communiqué précisait également que « les discussions ont également porté sur les principales questions régionales et continentales, notamment l'évolution de la situation en Libye, au Sahel et dans le Sahara, ainsi que sur la question du Sahara occidental ». De son côté, l'ambassade des États-Unis à Alger avait indiqué que le conseiller principal des États-Unis pour l'Afrique, Massad Boulos, s'était rendu en Algérie le 27 juillet 2025 pour rencontrer les plus hautes autorités algériennes.

« Cette visite avait pour objectif de promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité en Afrique, tout en renforçant la coopération commerciale entre les États-Unis et l'Algérie », avait-elle précisé.

« Au cours de son séjour, le conseiller principal Boulos s'est entretenu avec le président Abdelmadjid Tebboune afin d'évoquer les principaux défis et opportunités auxquels est confronté le continent africain. Il a également rencontré le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. Ces discussions ont porté sur les intérêts communs entre les États-Unis et l'Algérie en matière de stabilité régionale et de prospérité, ainsi que sur l'élargissement de la coopération commerciale, notamment dans le secteur de l'énergie », avait ajouté l'ambassade américaine.

L'ECHO D'ALGERIE COOPÉRATION FINANCIÈRE ALGÉRO-SAUDIENNE : La FinTech et les sukuk au cœur des échanges

Deux rencontres consacrées au développement des marchés financiers ont réuni, par visioconférence, plusieurs acteurs du marché financier algérien et des représentants de l'Autorité saoudienne du marché financier (CMA), au siège de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB). Ces échanges ont été organisés dans le cadre des travaux du Comité du commerce et de l'économie, relevant du Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien. Ils visaient à favoriser le partage d'expertises et d'expériences entre les deux pays dans plusieurs domaines liés à la modernisation des marchés financiers. La première rencontre, tenue en présence de cadres de la COSOB et du directeur général du laboratoire des technologies financières Algeria FinLab, a porté sur deux principaux axes, dont le premier concernait les technologies financières, ou FinTech. À cette occasion, les participants ont pris connaissance de l'expérience développée par Algeria FinLab. Plusieurs initiatives et expériences saoudiennes dans le domaine des technologies financières ont également été présentées, avec la participation de représentants de l'Autorité saoudienne du marché financier et du laboratoire saoudien des technologies financières XLAB. Ces présentations ont permis aux deux parties d'échanger sur les approches adoptées pour accompagner l'innovation financière et encourager le développement de nouvelles solutions adaptées aux besoins des marchés. Le second axe de cette rencontre a été consacré au financement participatif. La COSOB a présenté un exposé sur le dispositif régit ce mode de financement en Algérie. Cette présentation a été suivie d'un échange de points de vue et d'expériences sur les moyens de promouvoir l'innovation et de développer les services financiers, notamment à travers le recours aux nouvelles technologies et aux mécanismes alternatifs de financement. La deuxième rencontre a pris la forme d'un atelier de travail consacré au développement du marché des sukuk. Supervisé par l'Autorité saoudienne du marché financier, cet atelier a réuni des cadres de la COSOB et des représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières, chargée de la gestion de la Bourse d'Alger. Des représentants du dépositaire central des titres, Algérie Clearing, ainsi que plusieurs intermédiaires et promoteurs en Bourse ont également pris part aux travaux.

L'atelier a porté sur les cadres juridiques et réglementaires relatifs à l'émission des sukuk et à l'investissement dans ces instruments financiers.

Les participants ont également examiné les mécanismes de supervision et de contrôle applicables à ce marché. L'expérience saoudienne dans ce domaine a été présentée, ainsi que les méthodes et les approches adoptées pour accompagner et accélérer le développement du marché des sukuk.

LE JOUR D'ALGERIE

A QUELQUES SEMAINES DES ÉLECTIONS LOCALES :

L'ANIE intensifie ses consultations avec les partis politiques

A l'approche des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit ses consultations avec les différentes formations politiques afin de préparer les prochaines échéances locales. Le président de l'ANIE, Saad Arous, a reçu, hier et avant-hier à Alger, plusieurs responsables de partis politiques, dans le cadre de cette série de rencontres consacrées aux préparatifs du scrutin. Saad Arous a reçu, hier, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Hamza Latreche, ainsi que la délégation l'accompagnant, en présence de membres du Conseil de l'ANIE. Le même jour, il s'est entretenu avec la présidente du Front des citoyens libres (FCL), Nadja Oujdi Damardji, également accompagnée d'une délégation de son parti. Le président de la même autorité a reçu, en outre, le secrétaire général du Front de la bonne gouvernance (FBG), Aïssa Belhadi, et la délégation l'accompagnant dans le même cadre. Ces rencontres interviennent dans le pro-

longement des consultations engagées par l'Autorité avec les formations politiques en prévision de l'élection des membres des APC et des APW. La veille, samedi, le président de l'ANIE avait reçu le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, ainsi que le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi. Il avait également rencontré la présidente du parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, et les délégations les accompagnant.

L'ANIE poursuit ainsi un dialogue avec les différentes composantes de la scène politique nationale à mesure que se rapproche la date du scrutin local. Les échanges avec les partis politiques constituent une étape importante du calendrier préparatoire. Ils permettent notamment de recueillir les observations et les préoccupations des formations engagées dans le processus électoral, tout en favorisant une meilleure coordination entre les différents acteurs concernés. Les prochaines semaines devraient ainsi être consacrées à la finalisation des aspects organisationnels et réglementaires du scrutin.

LES QUESTIONS JURIDIQUES AU CENTRE DES PRÉPARATIFS

Cette dynamique de consultations intervient au lendemain d'une réunion interne présidée par Saad Arous, samedi soir, avec les membres du Conseil de l'Autorité indépendante et ses cadres. Cette réunion a notamment porté sur la programmation d'une journée d'étude qui sera organisée en partenariat avec le ministère de la Communication. Le programme de cette rencontre sera fixé ultérieurement, indique un communiqué de cette instance.

Les participants ont également examiné certaines questions d'ordre juridique liées aux dossiers de candidature, un volet qui revêt une importance particulière dans la préparation des prochaines élections locales. La succession de ces réunions, internes et avec les formations politiques, traduit ainsi la poursuite de la mise en place des différentes dispositions nécessaires à la tenue du scrutin du 28 novembre, qui doit permettre le renouvellement des Assemblées élues au niveau communal et de wilaya.

PALESTINE OCCUPÉE

Les Palestiniens face aux agressions des colons

Des colons ont agressé lundi un jeune homme originaire du village de Deir Ghassana, au nord-ouest de Ramallah, en Cisjordanie occupée, selon des sources locales.

D'après ces sources, les assaillants ont intercepté le jeune homme alors qu'il se trouvait dans le secteur d'Al-Jiz. Ils l'ont frappé, lui infligeant des blessures et des contusions.

L'identité du jeune homme n'a pas été communiquée dans l'immédiat. Les attaques et agressions attribuées à des colons israéliens contre des Palestiniens et leurs biens sont régulièrement signalées en Cisjordanie occupée. Elles comprennent notamment des agressions physiques, des dégradations de biens et des attaques contre des terres et des véhicules. Ces violences font l'objet de signalements récurrents de la part des autorités palestiniennes, de l'ONU et d'organisations de défense des droits humains.

UN MARTYR PAR DES TIRS ISRAËLIENS AU SUD DE LA BANDE DE GAZA

Un Palestinien a été tué aujourd'hui par des tirs de l'armée israélienne à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

Selon des sources médicales, l'homme est arrivé à l'hôpital, succombant à ses blessures après avoir été touché par des tirs des forces israéliennes dans la région d'al-Mawasi, à l'ouest de Rafah.

Par ailleurs, notre correspondant, citant l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, a rapporté que plusieurs personnes, dont certaines grièvement blessées, ont été admises après qu'un drone israélien a tiré un missile sur un groupe de Palestiniens près du siège du comité égyptien dans la ville d'al-Zawayda, également dans le centre de la bande de Gaza.

En outre, plusieurs Palestiniens, dont un grièvement blessé, ont été blessés lors d'une frappe de drone israélienne près du carrefour du Palais des Rêves, à l'ouest de Khan Younis, dans le sud de la bande de Gaza.



PLUS DE DIX BLESSÉS DANS LE BOMBARDEMENT D'UNE TENTE ABRITANT DES DÉPLACÉS À GAZA

Plusieurs Palestiniens ont été blessés lundi dans un bombardement israélien visant la ville de Gaza, a indiqué un correspondant de Wafa. Selon la même source, plus de dix Palestiniens, dont plusieurs grièvement blessés, ont été touchés après qu'un drone israélien a bombardé une tente abritant des personnes déplacées, située en face du stade Al-Yarmouk, dans le centre de la ville de Gaza. Le bilan de la guerre menée par les forces israéliennes dans la bande de Gaza s'élève désormais à 73 786 morts et 174 771 blessés depuis le 7 octobre 2023. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, 1 372 personnes ont été tuées et 4 659 blessées, tandis que 831 dépouilles ont été récupérées.

37 JOURNALISTES PALESTINIENS DÉTENUS DANS LES PRISONS ISRAËLIENNES, SELON UNE ONG

Selon la Société des prisonniers palestiniens, Israël détient actuellement 37 journalistes palestiniens dans ses prisons, dont 19 en détention administrative, sans inculpation ni procès. L'organisation non gouvernementale a indiqué dimanche que ces 37 journalistes avaient tous été arrêtés après le début de la guerre à Gaza en octobre 2023. Elle affirme qu'Israël continue de cibler les journalistes palestiniens par des arrestations, des condamnations à des peines de prison, des placements à l'isolement et des poursuites

liées à leur travail et à leur liberté d'expression. Parmi les dernières personnes arrêtées figurent les journalistes Muath Amarna et Sabri Jibrin, interpellés jeudi après une perquisition de leurs domiciles par les forces israéliennes à Bethléem, dans le sud de la Cisjordanie.

Selon l'organisation, Amarna a déjà été pris pour cible à plusieurs reprises par les autorités israéliennes et est actuellement détenu pour la troisième fois en raison de son activité journalistique. Elle a également cité le cas du journaliste et écrivain Mahmoud Fatafta, condamné à 48 mois de prison pour ce qu'Israël qualifie d'« incitation », l'une des peines les plus lourdes prononcées dans ce type d'affaires, selon le communiqué. La Société des prisonniers palestiniens affirme que les autorités israéliennes recourent de plus en plus aux accusations d'« incitation » contre les journalistes, ainsi qu'à la détention administrative fondée sur ce qu'elles présentent comme des « dossiers secrets ».

Dix-neuf journalistes de Cisjordanie occupée, dont Jérusalem-Est, sont actuellement détenus administrativement, soit 51 % de l'ensemble des journalistes palestiniens détenus, précise-t-elle. L'organisation a également évoqué le cas de la journaliste Bushra al-Tawil, 33 ans, transférée de la prison de Damon, dans le nord d'Israël, vers un quartier d'isolement de la prison de Ramla, dans le centre du pays. Elle accuse les autorités israéliennes d'avoir intensifié les mesures d'isolement et autres restrictions à l'encontre des prisonnières palestiniennes, dénonçant notamment des privations de nourriture, le refus de soins médicaux et des conditions sanitaires dégradées.

Selon l'organisation, les journalistes détenus sont soumis aux mêmes conditions que les autres prisonniers palestiniens, notamment la faim, la négligence médicale, la torture, les mauvais traitements, l'isolement et la privation de droits fondamentaux. Les journalistes sont également ciblés par des meurtres, des disparitions forcées et des attaques directes alors qu'ils exercent leur métier, ajoute-t-elle, estimant que ces pratiques s'inscrivent dans une politique systématique visant à limiter la couverture médiatique palestinienne et la documentation des crimes et violations imputés à Israël.

La Cisjordanie occupée est le théâtre de raids quotidiens de l'armée israélienne et d'une intensification des violences depuis le début de la guerre à Gaza en octobre 2023. Ces opérations comprennent notamment des morts, des arrestations, des démolitions, des attaques contre des domiciles, des véhicules et des mosquées, la destruction de terres agricoles, des restrictions imposées aux agriculteurs, des déplacements de Palestiniens et l'expansion des colonies israéliennes illégales.

Jeudi, la Société des prisonniers palestiniens avait indiqué que les forces israéliennes avaient arrêté plus de 100 Palestiniens en Cisjordanie au cours de la semaine précédente, portant à plus de 25 000 le nombre de Palestiniens arrêtés en Cisjordanie depuis octobre 2023, auxquels s'ajoutent des milliers d'arrestations à Gaza.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE S'INQUIÈTE DE L'ESCALADE DES VIOLENCES ET DE L'EXPANSION DES COLONIES

ISRAËLIENNES EN CISJORDANIE

Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères, Winston Peters, a fait part lundi de la vive préoccupation de son pays face à l'escalade des violences commises par les colons israéliens et à l'expansion des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie occupée.

Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue israélien, Gideon Saar, Peters a également exprimé l'inquiétude de Wellington concernant la situation humanitaire dans la bande de Gaza, selon un communiqué publié lundi par son bureau sur le réseau social américain X.

« Peters a exprimé la préoccupation de la Nouvelle-Zélande face à l'escalade de la violence des colons et à l'expansion des colonies israéliennes illégales en Cisjordanie, ainsi que face à la situation humanitaire à Gaza », indique le communiqué.

Le chef de la diplomatie néo-zélandaise a réaffirmé le « soutien de longue date de la Nouvelle-Zélande au droit d'Israël à vivre en sécurité », soulignant toutefois que Wellington considère qu'une solution à deux États constitue le meilleur moyen de garantir une sécurité durable.

Peters a par ailleurs indiqué qu'il prévoyait de s'entretenir prochainement avec la ministre palestinienne des Affaires étrangères et des Expatriés, Varsen Aghabekian Shahin.

Cet échange téléphonique intervient alors que les violences perpétrées par des colons israéliens contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée suscitent une inquiétude internationale croissante.

Selon les données des Nations unies, plus de 1 430 attaques de colons ont été recensées depuis le début de l'année 2026, touchant quelque 260 communautés palestiniennes. Ces violences, auxquelles s'ajoutent les démolitions et les expulsions, ont entraîné le déplacement de près de 3 800 Palestiniens, dont environ la moitié sont des enfants.

La Commission palestinienne de résistance à la colonisation et au mur a, pour sa part, indiqué que les colons israéliens avaient perpétré 628 attaques contre des Palestiniens ainsi que leurs terres et leurs biens au seul mois d'août.

Selon des données palestiniennes, environ 750 000 colons israéliens vivent actuellement dans des colonies et avant-postes israéliens illégaux répartis à travers la Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est.

SOINS DE LA PEAU

Manger des carottes donne-t-il vraiment un beau teint ?

La carotte rendrait aimable. Elle aiderait également à avoir un beau teint et à préparer sa peau au soleil. Mais est-ce réellement le cas ? On vous explique tout.

LA CAROTTE, CHAMPIONNE DES CAROTÉNOÏDES

« La carotte est la championne des caroténoïdes, en manger très régulièrement permet d'obtenir un beau teint hâlé » indique l'Institut de recherche du bien-être de la médecine et du sport santé (IRBMS).

En effet, dans une vidéo publiée sur Instagram, la nutritionniste du compte @glowbymarlowe explique qu'il est possible d'avoir bonne mine, sans soleil, grâce aux carottes. « Manger des aliments riches en bêta-carotène, comme la carotte, quotidiennement pendant une période prolongée, à savoir au moins deux à trois semaines, peut changer la couleur de la peau. Cela donne à la peau des sous-tons plus jaunes, dorés, glowy, qui ressemblent à du bronzage » explique la spécialiste.

En plus de donner bonne mine, les bêta-carotènes permettent aussi de protéger la peau des UV. « Les caroténoïdes (Lycopène, Bêta-carotène), la Vitamine A et E, vont faciliter le bronzage, et augmenter les défenses anti-radicalaires au niveau de la peau et des membranes cellulaires qui la composent. Le Lycopène et l'association



Vitamine E/Bêta-carotène permettent en particulier de retarder l'apparition de l'érythème du coup de soleil » précise l'IRBMS.

LES 9 ALIMENTS RICHES EN BÊTA-CAROTÈNE

Si vous n'êtes pas fan de carottes, sachez qu'il existe d'autres aliments riches en bêta-carotène. Ainsi, il est possible d'opter pour :

La patate douce, les épinards surgelés, le potiron, le pissenlit, les abricots secs, la tomate, l'abricot, la mangue, le pruneau sec

Attention cependant à ne pas en abuser, un excès de bêta-carotène peut donner une coloration orange à la peau, notamment à la voûte plantaire, sur la paume des mains, le creux du nez et les lèvres. Cet excès n'engendre pas d'un trop plein de vitamine A, le bêta-carotène ne se transforme en vitamine A qu'en fonction des besoins de l'organisme.

CES 8 ALIMENTS SONT MAUVAIS POUR VOTRE PEAU !

Vous avez le teint terne, une peau sujette aux poussées d'acné ou encore des rougeurs persistantes ?

Avant de recourir à des soins hors de prix, surveillez votre alimentation et évitez ces aliments !

Si vous voulez prendre soin de votre peau, prenez soin de votre assiette. Et si certains aliments sont souvent recommandés pour avoir le teint frais et lutter contre les imperfections, d'autres sont, au contraire, à éviter !

1. Le lait en trop grande quantité est vecteur d'acné

Consommé en trop grande quantité, le lait pourrait avoir des répercussions sur votre peau. Il est notamment accusé de provoquer des poussées d'acné.

Si vous êtes sujet à ces épisodes, évitez les produits laitiers, ou privilégiez ceux qui

ne sont pas réalisés à base de lait de vache.

2. Les bonbons, stop aux sucreries !

D'une manière générale, les sucreries sont mauvaises pour votre peau. Le sucre est l'ennemi de votre épiderme car il augmente très rapidement votre index glycémique.

Cette conséquence entraîne une autre : la sécrétion d'une hormone qui, à son tour, stimulera la production de sébum et donc entraînera l'apparition de boutons.

3. L'alcool a des effets désastreux sur la peau

Au rayon des boissons, l'alcool est, depuis toujours, reconnu pour son effet désastreux sur la peau.

Ce n'est pourtant pas directement l'alcool qui est en cause, mais la quantité de sucre que contiennent les boissons alcoolisées. Et en cela, les sodas sont logés à la même enseigne.

4. Le gluten peut déclencher une rosacée

Nul besoin d'être intolérant ou allergique au gluten pour en subir certaines conséquences.

Les effets inflammatoires de cette protéine, lorsqu'elle est consommée en trop grande quantité, peuvent se remarquer sur la peau et se traduire par une certaine pâleur, ou une rosacée, une maladie qui affecte les petits vaisseaux sous-cutané et qui peut être très gênante.

5. Les plats épicés aggravent les problèmes de peau

Toutes les personnes qui ont déjà eu des épisodes de rosacée le savent : les épices sont les ennemies de la peau.

Les plats épicés ont tendance à aggraver les conséquences de la rosacée, de la même manière que l'alcool.

6. Le chocolat favorise l'acné...

Si le chocolat a mille vertus pour la santé, il est également reconnu pour son action sur l'apparition de l'acné.

En cause : son rôle sur la production d'une protéine, l'interleukine-1b, qui augmente le risque d'inflammation cutanée.

7. La viande rouge provoque un teint terne voire des rides

Lorsqu'elle est cuite à trop forte température, la viande rouge se charge de ce que les experts appellent des « produits terminaux de glycation avancée ».

Un nom barbare pour désigner des molécules qui provoqueront, sur votre peau, des rougeurs, des rides ou encore un teint terne.

8. Le sel assèche la peau

Si vous avez l'habitude de trop saler vos plats, il est temps d'arrêter, pour le bien de votre peau. Le sel a en effet tendance à assécher votre peau, ce qui se traduira par un teint plutôt terne.

Des scientifiques auraient trouvé la solution pour combattre la calvitie !

Des chercheurs américains auraient trouvé une solution efficace pour combattre la calvitie. Tout dépendrait d'une petite molécule d'ARN. On vous explique tout.

LES TRAITEMENTS ACTUELS POUR LUTTER CONTRE LA CALVITIE

La calvitie peut devenir un véritable complexe. Il existe actuellement des traitements, plus ou moins efficaces selon les personnes. L'aide est encore modeste mais permet de ralentir la chute des cheveux. Les traitements peuvent prendre la forme de médicaments à avaler ou sous forme de topiques, en application directe.

Les traitements topiques sont destinés

à l'alopécie androgénétique. Ces derniers sont très légèrement efficaces dans le ralentissement de la chute des cheveux, assez peu dans la repousse. Le produit doit être appliqué deux fois par jour. Problème, ce type de produit peut entraîner des irritations, de la sécheresse et des rougeurs sur le cuir chevelu. Les traitements oraux, notamment le Finastéride, permet l'augmentation significative du nombre de cheveux chez la plupart des patients. Cependant, les effets indésirables sont assez fréquents : baisse de la libido, impuissance, etc. Ce médicament ne semble pas efficace chez les personnes de plus de 60 ans. Une modification de votre routine de soin ou du mode de vie peut influencer sur la chute des cheveux.

Mais pour l'instant, il n'existe aucun traitement définitif ou très efficace.

ENFIN UN TRAITEMENT EFFICACE POUR LA CALVITIE ?

Des chercheurs de l'Université Northwestern aux États-Unis ont récemment découvert qu'une des causes de la perte de cheveux est que les cellules souches qui les produisent deviennent rigides avec l'âge. Cela les empêche de renouveler le cycle cellulaire pour produire de nouveaux cheveux. Avec cette découverte, ils pourraient aussi avoir trouvé une solution : une petite molécule d'ARN qui inhibe la production de protéines qui causent cette rigidité cellulaire.

Plus précisément, les chercheurs ont

découvert qu'il était possible de stimuler les cellules souches situées autour du cuir chevelu, en leur donnant une seconde vie. La perte des cheveux liée au vieillissement des cellules deviennent plus raide et empêche la croissance de nouveau cheveu. Le procédé consiste alors à ramollir les cellules afin de les rendre plus susceptibles de stimuler le follicule pileux, nécessaire à la pousse des cheveux. « Ce ne sont pas de nouvelles cellules souches qui sont générées. Nous stimulons les cellules souches existantes pour faire pousser les cheveux. Nous manipulons souvent des cellules souches, mais parfois, elles ne sont pas capables de générer les cheveux », indique Rui Yi, chercheurs spécialisés en dermatologie.



Selection du jour

TF1

20h10

Koh-Lanta All Stars

Présenté par : Denis Brogniart

Au sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarquer sur un minuscule îlot, baigné par les eaux du Pacifique. Camille, Charlotte, Christina, Clémentine, Dorian, Freddy, Jacques, Joana, Laure, Lola, Maxime, Moussa, Naoil, Nicolas, Tania, Ugo, Vincent et Yassin sont les aventuriers de ce «Koh-Lanta All Stars» ! En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais, surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment. L'aventure évolue et ce «Koh-Lanta All Stars» leur réserve d'immenses surprises, du premier au dernier jour !



5

20h05

Ce qui nous tient debout

Réalisateur : Matthieu Lartot, Anouk Burel

Matthieu Lartot, journaliste sportif de France Télévisions, a été touché deux fois par le cancer. Dans ce film, le commentateur de rugby préféré des Français confie son histoire avec une grande sincérité pour briser le tabou du cancer dans la société. La maladie du siècle toucherait 1200 nouvelles personnes chaque jour et toutes les familles sont



concernées. D'autres personnalités publiques relatent elles aussi leur traversée du cancer, en tant que malade ou proche aidant. Des témoignages puissants et rares qui nous parlent de la force des liens à travers la maladie. Un film d'utilité publique, qui a pour intention d'aider les malades et leurs proches et libérer la parole.

6

20h10

9-1-1

Avec Angela Bassett, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark, Aisha Hinds, Kenneth Choi, Ryan Guzman, Corinne Massiah, Elijah M. Cooper, Elijah M. Cooper, Mark Consuelos, Tracie Thoms, Anirudh Pisharody, Debra Christofferson

Alors que la station spatiale internationale est gravement endommagée par des débris, Athena et Hen doivent risquer leur vie pour réparer un bras robotique et permettre le retour de l'équipage sur Terre. En parallèle, des flashbacks révèlent un ancien drame qui a marqué Athena et façonné son sens du devoir et du sacrifice. Face à l'urgence, ils doivent surmonter leurs peurs et leurs blessures personnelles pour sauver leurs collègues avant qu'il ne soit trop tard.



france 2

20h10

Sauvons nos forêts

Présenté par : Léa Salamé, Hugo Clément

Après les feux ravageurs qui ont touché l'Hexagone, nos forêts ont besoin d'aide. France



Télévisions propose une soirée spéciale structurée autour de reportages et de nombreux invités experts et scientifiques. L'occasion de faire le constat exhaustif des dégâts et de rendre un hommage aux pompiers, bénévoles et agriculteurs. Sans oublier de donner également la parole aux victimes et journalistes présents sur place. Une grande soirée de service public en association avec TV5 Monde pour comprendre les causes de ces incendies incontrôlables, mettre en lumière et en oeuvre des solutions nombreuses et concrètes pour les prévenir et y faire face.

france 3

20h10

La stagiaire

Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié, Soraya Garlenq, Charles Menet, Cyrielle Voguet, Clément Moreau, Jeanne Lambert, Jérémie Poppe, Géraldine Loup, Laïs Mayyas

Constance et Boris enquêtent sur la mort suspecte de Jeanne Brunet, coach handisport, retrouvée morte dans un vestiaire. Accident, rivalité, vengeance ? Dans ce milieu ultra-compétitif où la confiance est indispensable, tous les regards se tournent vers Margaux Rossi, jeune parathlète vouée à une carrière prometteuse.



W9

20h25

Les 20 chansons de Céline Dion préférées des Français

Présenté par : Jérôme Anthony

«All By Myself», «S'il suffisait qu'on s'aime», «My Heart Will Go On» ou encore «J'irai où tu iras»... Retrouvez, d'après un sondage Ifop, vos 20 chansons préférées de Céline Dion, 20 titres qui ont marqué les esprits et reflètent le talent de la chanteuse. Ce documentaire sera l'occasion de retracer l'histoire de ces 20 titres intemporels. Ainsi l'on découvre les obstacles que l'icône a dû surmonter, mais aussi l'amour qu'elle voue à sa famille et les liens d'amitié qu'elle a tissés. On découvre également une artiste accomplie, talentueuse et adulée de tous. Alors quelle chanson a su conquérir le coeur des Français et sera classée numéro 1 ?

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

6,23 LE PRIX du diesel aux États-Unis a atteint lundi un nouveau record, à 6,23 dollars le gallon (1 gallon = environ 3,78 Litres) en moyenne, selon les données de l'American Automobile Association (AAA).

CONFLIT AU DÉTROIT D'ORMUZ

Trump affirme qu'un accord avec Téhéran reste possible

Trump envisage la possibilité pour les États-Unis de rester en Iran et d'en «garder le pétrole». Le président américain compare cette option au dispositif mis en place au Venezuela, tout en affirmant qu'un accord avec Téhéran reste possible.



Il estime qu'une fin du conflit entraînerait également une forte baisse des prix de l'énergie. Donald Trump a de nouveau surpris en évoquant l'avenir de la guerre en Iran. En déplacement en Irlande, où il assistait notamment à l'Irish Open, le président américain a affirmé que les États-Unis pourraient rester engagés en Iran et «garder le pétrole», établissant un parallèle direct avec l'accord conclu cet été avec le Venezuela.

« Nous finirons par nous retirer, à moins que nous décidions de rester et de garder le pétrole comme au Venezuela », a-t-il déclaré. Selon lui, les revenus tirés du dispositif américain au Venezuela auraient déjà « payé la guerre plusieurs fois ». Washington avait annoncé en août un accord lui permettant de prendre le contrôle d'environ un cinquième des vastes réserves pétrolières vénézuéliennes. Le chef de la Maison-Blanche continue néanmoins d'affirmer qu'un accord avec Téhéran reste possible. Il affirme s'attendre à une fin du conflit cette année,

peut-être après les élections américaines de mi-mandat prévues en novembre. Trump assure également que l'Iran «appelle constamment» pour engager des discussions de paix, une version que Téhéran a déjà contestée. Le président américain lie directement une éventuelle désescalade à la situation énergétique.

Il estime que le prix de l'essence «chutera comme une pierre» une fois la guerre terminée. Les marchés restent pourtant sous tension : les perturbations provoquées par le conflit au Moyen-Orient ont déjà pesé sur les cours

du pétrole, tandis qu'une attaque récente contre un oléoduc saoudien pourrait alimenter de nouvelles hausses. Donald Trump affirme ne vouloir accepter que le «bon accord». Mais en agitant l'hypothèse d'une présence américaine prolongée et d'un contrôle sur les revenus pétroliers iraniens, il laisse entendre que Washington pourrait aussi chercher à transformer son engagement militaire en levier économique durable.

UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE UN NAVIRE RAVIVE LES CRAINTES SUR L'APPROVISIONNEMENT PÉTROLIER

Une nouvelle attaque signalée ce 13 septembre contre un navire dans le détroit d'Ormuz fait craindre une aggravation des perturbations des approvisionnements énergétiques mondiaux. Ces inquiétudes interviennent après la fermeture préventive par l'Arabie saoudite de son principal oléoduc traversant le royaume, à la suite

d'une attaque de drone. Un navire a été touché ce 13 septembre par un projectile alors qu'il traversait le détroit d'Ormuz, selon l'agence britannique de sécurité maritime UKMTO. Un incendie s'est déclaré à bord et l'équipage a été évacué par les autorités locales. Les circonstances exactes de l'attaque et son éventuel responsable n'ont pas été précisés. Cette nouvelle attaque intervient au lendemain de l'annonce par l'Arabie saoudite de la fermeture temporaire, par mesure de précaution, de son oléoduc Est-Ouest. Riyad et Bagdad ont indiqué que l'attaque de drone à l'origine de cette décision provenait d'Irak, où sont implantées des milices soutenues par l'Iran. La fermeture de cet axe, combinée aux attaques visant le trafic maritime dans le Golfe et en mer Rouge, pourrait accentuer la pression sur les marchés pétroliers. Le Brent a déjà dépassé les 100 dollars le baril au cours de la semaine écoulée.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les politiques inconsidérées et les manœuvres délétères des Emirats les conduisent vers l'isolement régional et un avenir incertain

Les Emirats arabes unis, d'avec lesquels l'Algérie a rompu ses relations diplomatiques, se dirigent vers un isolement régional sans précédent et un avenir incertain, en raison de leurs politiques inconsidérées et de leurs manœuvres délétères. La décision du Gouvernement algérien de rompre ses relations diplomatiques d'avec cet Etat-relais ne relève pas d'une réaction conjoncturelle, car la diplomatie algérienne, avec son poids historique, ses principes constants et sa réputation reconnue par tous, a traité la politique inconsidérée d'Abou Dhabi en soumettant les relations bilatérales à une planification stratégique rigoureuse qui équilibre entre les principes constants, au premier rang desquels l'intérêt national, la sécurité nationale et la souveraineté de la décision, et les circonstances fluctuantes.

Il ne s'agit donc pas d'un différend sur la position ou l'orientation, mais bien de la fracture qui sépare un Etat souverain, dont les politiques intérieures et extérieures reposent sur une vision stratégique à long terme, et un Etat-relais, qui fonde ses politiques sur des intérêts étroits et des rôles de procuration, quitte à semer le chaos et la destruction et à faire couler le sang pour atteindre ses fins. Les principes constants sur lesquels l'Etat algérien s'est fondé l'ont amené, à la suite de la création de "l'Union" ayant regroupé un certain nombre d'émirats au début des années 1970, à répondre favorablement à la sollicitation de Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyan demandant à l'Algérie de contribuer à la création et au développement du secteur pétrolier des Emirats, après que les puissances étrangères et les sociétés multinationales ont spolié leurs richesses souteraines. Contrairement aux puissances étrangères,

l'Algérie a accompagné les Emirats de manière désintéressée dans la mise en place des structures organisationnelles du secteur pétrolier et l'élaboration des lois régissant l'investissement. Elle a même tenté d'insuffler aux dirigeants émiratis certains de ses principes constants, en coordonnant avec eux les positions afin de défendre les intérêts des pays producteurs de pétrole et leur souveraineté sur leurs ressources naturelles, notamment lors de l'embargo pétrolier arabe de 1973, lorsque Cheikh Zayed avait déclaré que "le pétrole arabe ne vaut pas plus que le sang arabe". Le différend n'est donc pas sur les positions, mais dans la manière de traiter avec un Etat qui ne croit pas au principe de la continuité de l'Etat, car Mohammed ben Zayed, contrairement à son père, ouvre largement la voie à un isolement des Emirats qui pourrait leur coûter cher, comme l'a souligné un récent rapport publié par la revue américaine Foreign Affairs, rédigé par Andrew Leber, chercheur à la Fondation Carnegie pour la paix internationale, intitulé : "Can the UAE go it alone?" (Les Emirats peuvent-ils avancer seuls ?).

Ce rapport prévient que la trajectoire suivie par les Emirats les conduit vers un avenir incertain et un "isolement régional sans précédent", au détriment de leurs relations traditionnelles avec leur environnement arabe.

Le rapport qualifie le discours officiel émirati de "radical", soulignant que les Emirats suivent une politique de "gestion de la fragmentation pour empêcher l'effondrement total", ce qui expliquerait leurs interventions militaires et financières controversées au Yémen, au Soudan, dans la Corne de l'Afrique et dans le voisinage régional africain.

LA TENTATIVE DE SE DISSOCIER DU CONSENSUS ARABE, UN SIGNE DE TENSIONS INTERNES

Le rapport a indiqué que la voie choisie par Abou Dhabi, en continuant d'étendre son influence en dehors des normes régionales habituelles, conduit vers un isolement qui pourrait coûter cher aux Emirats à moyen et long termes, tant sur le plan politique qu'économique, soulignant que cette tentative de se dissocier du consensus arabe révèle des tensions internes sur la définition même du rôle et de l'avenir des Emirats au sein d'un environnement régional qui ne peut être ignoré. Il est certain que ces "graves conséquences" contre lesquelles a mis en garde le rapport, sont les mêmes que celles dénoncées par le Gouvernement algérien.

En effet, "face à la multiplication des agissements provocateurs et hostiles de la part des Emirats arabes unis, l'Algérie a fait montre d'une grande retenue et d'un sens élevé des responsabilités et n'a cessé, dans un esprit de respect des principes qui régissent les relations entre Etats, d'appeler leur attention et de les mettre en garde contre les graves conséquences de leur comportement regrettable et injustifiable".

Et comme ultime recours, l'Algérie a décidé de fermer son espace aérien à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Emirats arabes unis, en provenance ou à destination de ce pays, à l'exception des vols commerciaux civils émiratis en provenance ou à destination de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2026, date de fin du contrat. Parmi les raisons ayant conduit à la rupture des relations, plusieurs diplomates algériens évoquent "la normalisation avec l'entité sioniste et le soutien très actif aux

visées hostiles de l'axe Rabat-Tel Aviv", ainsi que les ingérences répétées dans les affaires intérieures, à travers un soutien effectif et déclaré au mouvement +MAK+, la protection de fugitifs recherchés par la justice algérienne, la tentative d'encerclement de la région du Sahel, et la volonté d'établir des partenariats et des investissements suspects sur le plan bilatéral, qui ne sont en réalité que des instruments de détournement.

A ce propos, d'innombrables rapports classant les Emirats comme une plaque tournante du blanchiment d'argent et Dubaï comme la capitale de l'argent sale. Il y a quelques jours, la police espagnole a démantelé un vaste réseau de blanchiment d'argent lié à la dite "Dubaï Bank", qui offrait des services à des figures de proue du trafic international de cocaïne en Europe, avec l'arrestation de 21 individus dans plusieurs pays et la saisie d'avoirs d'une valeur de 20 millions d'euros. Malgré leur supposée influence, les Emirats ont échoué à dissimuler leurs viles manœuvres, en tentant de bloquer un rapport de l'ONU sur les réseaux de soutien extérieur aux milices des Forces de soutien rapide au Soudan, publié récemment par la Mission internationale indépendante d'établissement des faits pour le Soudan.

La présence des Emirats arabes unis dans plusieurs crises régionales et africaines s'appuie sur des interventions indirectes, notamment en offrant un soutien financier à des acteurs et réseaux influents locaux, devenant, ainsi, le chef d'orchestre de tous les conflits, avait rapporté le média britannique Middle East Eye. Dans une tribune publiée par l'analyste David Hearst, le média a souligné que les Emirats "normalisent un état de guerre permanent au Moyen-Orient".

B. KH.